

cyberpresse.ca

LA PRESSE

L'AUTO
BANC D'ESSAI
FORD MUSTANG
PAGES 10 ET 11



LA PRESSE AFFAIRES
LE FISC ENCAISSE
50 MILLIONS DE PLUS
PAGE 1



Guy Cloutier Quelle sera sa peine?

« LA PRISON, C'EST UNE AUTRE PLANÈTE »

L'ex-avocat Michel Dunn, qui a passé 17 ans en geôle, connaît ce milieu hostile

Voici le sort qui attend Guy Cloutier au pénitencier s'il est aujourd'hui condamné à une peine de plus de deux ans d'incarcération.

ANDRÉ CÉDILOT

Le producteur et imprésario Guy Cloutier connaîtra, bien malgré

lui, une tout autre facette du monde s'il entre au pénitencier. Sans tourner le fer dans la plaie, disons simplement qu'il pourrait vite

s'apercevoir qu'il est loin, mais très loin de Las Vegas, Paris ou Hollywood.

Ce n'est un secret pour personne — la télésérie *Temps Dur* de Radio-Canada en a donné un excellent aperçu : la prison est un monde de

manipulation, d'hypocrisie et de suspicion. Les détenus ont leurs propres moeurs, leurs propres règles et leur propre système de justice.

➤ Voir **CLOUTIER** en page A2

SÉCURITÉ
INFORMATIQUE

Forcée de réagir vite, Montréal investit 1,25 million

ANDRÉ DUCHESNE

Aux prises avec des « points de faiblesse majeurs » dans la sécurité de ses systèmes informatiques, la Ville de Montréal entend investir près de 1,25 million de dollars à très court terme afin de se protéger contre les virus et attaques extérieures de toutes sortes.

Ces travaux ne constituent que le prélude d'un plus vaste plan directeur de sécurité de l'information devant être élaboré et mis en place au printemps 2005. Le but : rehausser la sécurité des infrastructures informatiques municipales.

Bien que les travaux de mise à niveau de la sécurité des infrastructures soient monnaie courante aujourd'hui, tant dans le secteur public que dans les entreprises privées, la Ville se montre très prudente dans ses commentaires sur ce dossier.

« Les attaques au fil du temps étant plus virulentes, notre protection doit évoluer », indique-t-on.

Il reste que certains passages du sommaire décisionnel, document à partir duquel les membres du comité exécutif donnent leur aval à un projet, a de quoi semer des inquiétudes.

➤ Voir **MONTREAL** en page A12

Ski alpin Le Canadien Thomas Grandi fait l'apprentissage de la victoire



PHOTO DYLAN MARTINEZ, REUTERS

Thomas Grandi, de Banff, exultait hier après avoir remporté sa première médaille d'or à vie en Coupe du monde au terme du slalom géant d'Alta Badia, en Italie. Grandi a entraîné dans la dynamique de la victoire son compatriote Jean-Philippe Roy, de Sainte-Flavie, qui a pris le cinquième rang à la même épreuve. Les détails en page 3 du cahier Sports.

Hécatombe dans les villes saintes chiites d'Irak

AGENCE FRANCE-PRESSE

BAGDAD — La violence a redoublé hier avec des attentats à la voiture piégée, les plus sanglants menés con-

tre la communauté chiite depuis mars, qui ont fait au moins 62 morts à Najaf et Kerbela, alors qu'à Bagdad et dans le nord du pays, d'autres attaques ont fait neuf morts.

Un peu plus d'un mois avant les élections générales prévues le 30 janvier, Saddam Hussein a appelé, de sa prison, les Irakiens à être unis et prudents face aux élections, selon le por-

te-parole du collectif de défense du président déchu, qui rapporte les propos de l'avocat qui l'a vu jeudi.

➤ Voir **IRAK** en page A6

ASSASSINAT DU JEUNE SÉBASTIEN LACASSE

Des prévenus accepteraient de plaider coupables à des accusations réduites

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Un rebondissement imprévisible doit se produire aujourd'hui au palais de justice de Laval dans l'affaire de l'assassinat en pleine rue de Sé-

bastien Lacasse, survenu le 8 août dernier. À la suite de longues discussions entre la Couronne et les avocats de la défense, trois des cinq jeunes adultes et un adolescent accusés de meurtre non prémédité et in-

carcérés depuis trois mois accepteraient de reconnaître leur culpabilité à une accusation réduite d'homicide involontaire.

➤ Voir **CULPABILITÉ** en page A10

CONFLIT À LA SAQ
LES NÉGOCIATIONS SONT SUSPENDUES
PAGE A5

SOMMAIRE

Astrologie du jour	AFFAIRES 11
Bandes dessinées	ARTS 10
Bridge	AFFAIRES 9
Décès	AFFAIRES 10
Feuilleton	ARTS 10
Forum	A 20 et 21
Horaire télévision	ARTS 7
Loteries	A 4, 5
Mots croisés	ARTS 10 et SPORTS 8
Mot mystère	ARTS 10
Observateur	AFFAIRES 8
Petites annonces	AFFAIRES 4 et 8

Météo

Nuageux avec percées de soleil, maximum -18, minimum -20, plus de détails en page SPORTS 12



L'HUMOUR LIBRE DE MARTIN PETIT

NOUVELLES SUPPLÉMENTAIRES
16 AU 19 MARS 2005
Théâtre St-Denis 790-1111
tel-spec.com

encore PRÉSENTE

Québec **LA PRESSE** RIEZENCORE.COM

QUELLE PEINE POUR GUY CLOUTIER?

« La prison, c'est une autre planète »

CLOUTIER
suite de la page A1

« Oui, c'est un milieu hostile. C'est une autre planète, un choc terrible pour tout le monde qui arrive là-dedans. Imaginez un citoyen ordinaire », affirme l'ancien avocat Michel Dunn, qui a passé 17 ans en geôle pour le meurtre de son associé, Serge McNicol, au Lac-Saint-Jean, en septembre 1978.

Depuis sa sortie, en 1996, Dunn, âgé de 51 ans, s'occupe d'Option-Vie, organisme qui vient en aide aux détenus condamnés à de longues peines. « Les premières journées sont cruciales. Le masque est levé sur ce qu'on a fait, on est en chute libre. On ressent un profond dégoût de soi-même. On vit la honte — le pire ennemi de l'être humain —, l'humiliation, le désespoir. Je ne connais personne qui n'a pas une petite pensée pour la mort », explique-t-il.

Introspection

« Mais c'est là, poursuit-il sans détour, qu'on voit le vrai caractère d'une personne, s'il a du courage et s'aligne dans la bonne direction. Les premières réactions sont instinctives. » Selon lui, Cloutier n'aurait pas le choix de faire une sérieuse introspection en participant à fond aux programmes pour délinquants sexuels qui lui seraient proposés par le Service correctionnel.

« C'est fort, la honte. On parle de l'être humain, c'est incroyable les pirouettes qu'on peut faire pour cacher ça. Le fait qu'il ait exprimé des remords est déjà un bon départ. Il a déjà goûté au système judiciaire, mais la prison, c'est une autre histoire, une grosse, grosse adaptation », insiste Michel Dunn, en donnant l'exemple des fouilles à nu auxquelles sont parfois soumis les détenus.

Quel que soit l'endroit où il purgerait sa peine, Cloutier devra composer quotidiennement avec des criminels qui n'ont certainement pas une vie aussi facile que la sienne : tueurs, voleurs, alcooliques, drogués, schizophrènes, multirécidivistes, pédophiles et autres maniaques sexuels.

Nouvel univers

« On est en morceaux rien qu'à se retrouver seul le soir dans une cellule », se rappelle l'ex-avocat de Saint-Gédéon. Le bruit des portes qui s'ouvrent électroniquement et du fer qui claqua va constamment rappeler à Cloutier son nouvel univers. Le régime d'autorité des prisons, où il faut des permissions pour à peu près tout, n'est pas reposant non plus pour un novice. Même les visites et les appels téléphoniques sont surveillés et peuvent être écoutés par la direction !

Fini également l'argent plein les poches. En taule, il n'y a pas de monnaie en circulation, mais ce que Dunn appelle « la cantine », où les détenus peuvent s'approvisionner en cigarettes, croustilles, friandises et autres victuailles. Les achats sont déduits d'un compte dans lequel sont déposés les salaires de ceux qui travaillent ou suivent des programmes de réinsertion sociale. On parle de sommes

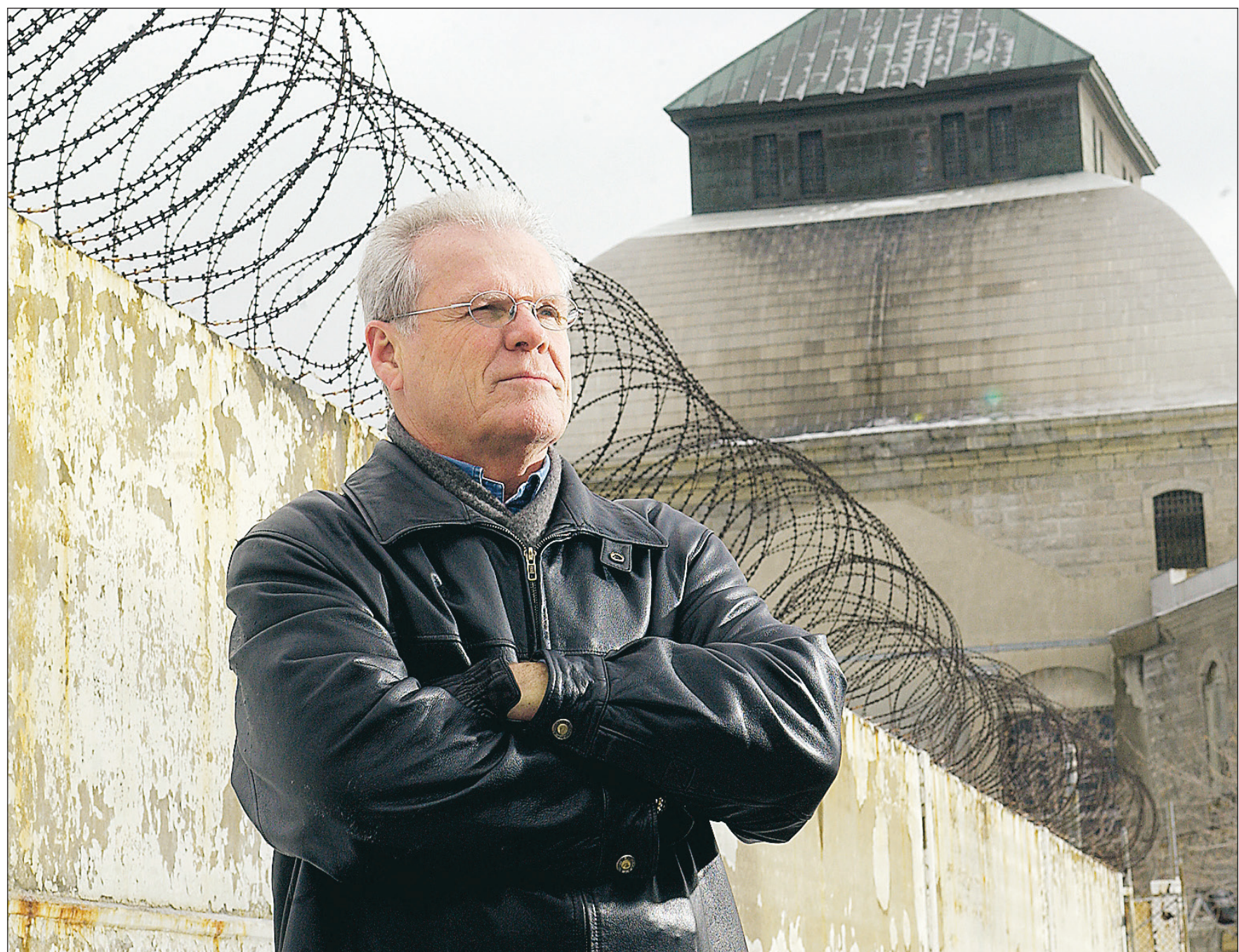


PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE ©
Selon Michel Dunn, il y a peu de risques que Guy Cloutier soit pris à partie par les autres détenus pour ses crimes sur des enfants. Selon Dunn, à cause de son statut de vedette, M. Cloutier devrait normalement être le point de mire à son entrée au pénitencier.

qui tournent en moyenne autour de 5 \$ par jour.

Quant aux repas, ils sont gratuits, mais ils ne se comparent évidemment

« Les premières journées sont cruciales. Le masque est levé sur ce qu'on a fait, on est en chute libre. On ressent un profond dégoût de soi-même. On vit la honte — le pire ennemi de l'être humain —, l'humiliation, le désespoir. Je ne connais personne qui n'a pas une petite pensée pour la mort. »

pas à ce que l'on sert dans les grands restaurants. « C'est de la bouffe correcte, comme dans les cafétérias et les hôpitaux », dit Michel Dunn.

Le point de mire

Contrairement à la croyance populaire, il y a peu de risque que Guy Cloutier soit pris à partie par les autres détenus pour ses crimes sur des enfants s'il va en prison. Selon Dunn,

à cause de son statut de vedette, il devrait normalement être le point de mire à son entrée au pénitencier.

« Certains détenus vont l'entourer, et

Il serait alors soumis à un rigoureux processus d'évaluation permettant son transfert dans un établissement qui saura traiter son problème de délinquance sexuelle. Cette batterie de tests et de questionnaires pourrait durer jusqu'à 90 jours. Au cours de son incarcération, il serait ensuite suivi par un agent de libération conditionnelle, généralement un ou une criminologue, qui l'aiderait dans sa réhabilitation.

Selon Claire Bisson, du Service correctionnel canadien (SCC), cinq pénitenciers québécois ont des programmes de traitement pour les délinquants sexuels. Deux de ces centres de détention sont à sécurité minimale, l'un dans la montée Saint-François, à Laval, où l'on s'occupe surtout des cas d'inceste, et l'autre à Sainte-Anne-des-Plaines.

Compte tenu de son âge, de la durée de sa peine, de ses antécé-

dents criminels et sociaux, de ses chances de réhabilitation et des besoins de sécurité, on pourrait s'attendre à ce que le riche et célèbre agent d'artistes se retrouve assez rapidement dans un pénitencier à sécurité minimale. Puisque ce type d'établissement constitue normalement la dernière étape avant l'élargissement, les conditions de détention sont moins sévères et les détenus moins provocateurs.

Selon la longueur de la période de détention de Cloutier, il pourrait tout aussi bien se retrouver à l'établissement La Macaza, près de Mont-Laurier. Ce pénitencier à sécurité moyenne offre l'expertise la plus poussée et la plus complète en matière de traitement des déviations sexuelles. On y offre même un programme clinique intensif unique d'une durée de neuf mois. Une bonne partie des 300 détenus qui s'y trouvent ont commis des crimes à caractère sexuel.

Évaluation

Comme tous les condamnés à des peines fédérales, Cloutier serait d'abord dirigé au Centre régional de réception, à Sainte-Anne-des-Plaines.

CHRISTIANE DESJARDINS

De quel côté penchera le juge Robert Sansfaçon?

Toute l'attention est maintenant rivée sur le juge Robert Sansfaçon, qui doit fixer la peine de Guy Cloutier.

Entre les cinq ans de prison demandés par la Couronne et la peine de deux ans moins un jour à purger dans la société proposée par la défense, de quel côté penchera la balance du magistrat ? Et au fait, qui est ce juge ?

Admis au barreau en 1972, Robert Sansfaçon a d'abord fait ses classes au cabinet Robert, Proulx et Dansereau, à Montréal.

Deux ans plus tard, il passe de l'autre côté du prétoire et devient procureur de la Couronne à Baie-Comeau. Il sera ensuite nommé substitut en chef dans différents districts judiciaires.

Parallèlement, il enseigne à l'école du barreau et est membre ad hoc de la commission parlementaire Charbonneau, qui se penche sur les lois concernant les jeunes.

En 1984, il devient coroner en chef du Québec et est nommé juge à la Cour des sessions de la



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE ©
Le juge Robert Sansfaçon

paix l'année suivante. Il préside avec succès l'une des enquêtes les plus médiatisées de l'histoire du Québec, celle sur les causes et circonstances de la mort du manifestant Gaston Harvey, survenue le 25 octobre 1986, au cours de la grève au Manoir Richelieu, alors propriété du bouillant Raymond Malenfant.

À partir de 1988, il sera juge à la

Cour du Québec à Longueuil. Depuis 1998, il est affecté au palais de justice de Montréal.

Le juge Sansfaçon est celui qui, le premier, a fait passer le test de la nouvelle loi antigang, en 2001, lors d'un procès impliquant des Rock Machine. Il allait ouvrir la voie aux autres grands procès de motards.

Le magistrat a une très bonne réputation dans la communauté juridique. Meticuleux, patient, juste, connaisseur en droit et respectueux sont les mots qui reviennent le plus souvent.

« Quand quelqu'un est coupable devant lui, c'est que la personne est coupable en droit. Il ne se laisse pas emporter par les émotions », a indiqué un avocat, en soulignant que c'est sans doute pour cela que la cause Cloutier lui a été confiée.

« C'est un gentleman, et il connaît son affaire. Le connaissant, je pense qu'il doit être bien tanné de se faire dire quoi faire dans la cause Cloutier. Il sait ce qu'il a à faire, et il doit suivre la jurisprudence », a commenté un autre avocat.



»HAPPY SNOWFLAKE«

Chopard

Célébrons 25 ans d'excellence

CHÂTEAU D'IVOIRE

2020, rue de la Montagne • (514) 845-4651

Appel sans frais 1 888 883 8283

FAITES LE BILAN LA PRESSE AFFAIRES.com

QUELLE PEINE POUR GUY CLOUTIER?

Guy Cloutier connaîtra son sort aujourd'hui. Il risque de deux à cinq ans de prison pour avoir agressé sexuellement deux jeunes de moins de 14 ans. Une peine moins lourde que s'il avait commis ces agressions sur des adultes. C'est du moins le cas au Canada et aux États-Unis. Comment faut-il interpréter ces peines parfois jugées clémentes ?

Les pédophiles ne s'éternisent pas derrière les barreaux...

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Les pédophiles ont beau horrifier l'opinion publique, le viol d'un enfant est souvent moins durement puni que celui d'un adulte. C'est du moins le cas au Canada et aux États-Unis, où les experts jugent cela justifié.

Même si les agresseurs d'enfants sont dénoncés à hauts cris sur les lignes ouvertes, ils ont moins souvent le genre de profil susceptible d'inquiéter les juges, explique Simon Roy, qui enseigne le droit criminel à l'Université de Sherbrooke.

Comme Guy Cloutier, ils ont souvent agi sans utiliser d'arme, ils ont un emploi, sont souvent âgés — voire malades —, n'ont pas de casier judiciaire et sont moins susceptibles de récidiver.

« Au moment d'imposer la peine, c'est moins le crime commis qui compte que les caractéristiques de l'accusé. La peine dépend de ce qui pourrait se passer dans le futur », expose le professeur.

« Au moment d'imposer la peine, c'est moins le crime commis qui compte que les caractéristiques de l'accusé. La peine dépend de ce qui pourrait se passer dans le futur », explique le professeur de droit Simon Roy.

Dans un récent rapport au Congrès américain, la *Sentencing Commission* confirme la chose en précisant que les agresseurs d'enfants sont condamnés en moyenne à 180 mois de prison, contre 240 mois pour ceux dont les victimes étaient des adultes.

Au Canada, la comparaison ne peut se faire de façon aussi pointue. On sait par contre que les pédophiles ne s'éternisent guère derrière les barreaux.

« La peine sera souvent de moins d'un an, surtout si l'accusé fait preuve de remords. Et il est très rare qu'elle dépasse cinq ans, sauf si le crime a été répétitif et avec violence », observe le professeur Roy.

« La population voudrait toujours que les juges imposent la peine maximale. Elle perd de vue que ces peines sont réservées aux pires cas. Si on laissait les procès se régler sur la place publique, il y aurait des lynchages... »

Moins bonbon

Dans l'ensemble, « on voit moins de peines bonbons qu'il y a 12 ans. Les juges oublient moins l'aspect punition », remarque de son côté Josée Rioux, du Regroupement des intervenants en matière d'agression sexuelle.

Des exemples récents ? Quinze ans pour Gilles Lacombe, qui a agressé avec sadisme ses six enfants pendant 20 ans. Quatorze ans pour le « monstre de Magog », Rénéald Côté, qui violait sa fille et a incité ses fils à l'imiter. Sept ans pour le boxeur David Hilton, qui a nié jusqu'à la fin avoir agressé ses deux filles.

D'après M^{me} Rioux, les choses ont particulièrement changé pour les pères incestueux. « Dans ma région, ils vont davantage aux pénitenciers que les pédophiles. À une

autre époque, leurs dossiers restaient entre les mains de la Direction de la protection de la jeunesse. » L'avantage du pénitencier : les pédophiles y sont traités à coup sûr, alors qu'il n'existe pas de programmes dans les prisons provinciales.

Or, la thérapie fait chuter de plus de la moitié le taux de récidive, de 17 % à 7 %, précise Jean Proulx, qui enseigne la criminologie à l'Université de Montréal et travaille comme psychologue à l'Institut psychiatrique Pinel.

« Sans traitement, la prison ne donne rien dans la majorité des cas. Dès que le choc est passé, la personne qui agi de façon impulsive va revenir à ses vieilles habitudes », dit-il.

Sursis

Et les victimes ? En général, elles trouvent les peines beaucoup trop clémentes, selon Carole Tremblay, du Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel. Car les ravages du crime sur leur vie ont beau être atroces, ils ne représentent, pour le juge, qu'un facteur à considérer parmi tant d'autres.

« Le processus judiciaire est tellement dur que c'est un des gros facteurs qui les dissuadent de porter plainte. Les victimes concluent que le jeu n'en vaut pas la chandelle », affirme M^{me} Tremblay, qui espère que la peine imposée à Guy Cloutier ne renforcera pas cette impression.

« Il faut un message d'exemplarité. Parfois on se demande pourquoi les juges tiennent compte du fait que l'accusé a été stigmatisé dans les médias. La société doit reconnaître la gravité de ce qui a été fait pour qu'une victime ressente le soulagement attendu », estime-t-elle.

Au procès éclair de Guy Cloutier, son avocate a réclamé un sursis (ce qui veut dire que l'imprésario purgerait sa peine dans la communauté, confiné chez lui).

« Il y a des tonnes de cas du genre, indique le professeur Roy, pour qui l'affaire Cloutier représente toutefois un cas limite. Les risques de récidive ont beau être faibles, on peut se demander si ce ne serait pas un mauvais message à envoyer à la société », dit-il.

En 2000, dans une affaire similaire (celle d'un jeune homme ayant agressé sa petite cousine pendant six ans), la Cour suprême n'a pas réussi à trancher la question.

Pour quatre juges, le sursis n'a pas sa place après l'agression d'un enfant. L'importance de dénoncer le crime l'emporte alors sur le reste, ont-ils dit.

Les quatre autres juges ont toutefois conclu qu'un sursis assorti de conditions rigoureuses pouvait avoir un effet dissuasif assez fort.

Souvent, Josée Rioux en doute : « Entre dormir en groupe au pénitencier, subir de l'intimidation et suivre des horaires, ou rester chez soi avec sa musique, sa salle de bain et son cinéma maison, le choix n'est pas difficile... »

Quoi qu'il en soit, les juges sont un peu coincés, constate le professeur Roy. « Chaque détenu coûte entre 60 000 \$ et 70 000 \$ par année, contre de 15 000 \$ à 20 000 \$ si un agent surveille quelqu'un chez lui à distance, rappelle-t-il. C'est évident que les juges sont sensibles au manque de ressources et de places en prison. »



PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE

Les agresseurs d'enfants comme Guy Cloutier ont moins souvent le profil susceptible d'inquiéter les juges, estime Simon Roy, professeur de droit à l'Université Sherbrooke.

QUI VA LE PLUS EN PRISON ?

Peine la plus sévère imposée aux délinquants sexuels adultes, comparativement aux autres criminels violents

2001-2002	PRISON	SURSIS	PROBATION	AMENDE OU AUTRE
Infractions d'ordre sexuel	49 %	17 %	27 %	7 %
Selon la gravité	de 46 à 74 %	de 5 à 19 %	de 4 à 30 %	de 4 à 16 %
Autres crimes avec violence	35 %	4 %	49 %	11 %

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, *Les Infractions sexuelles au Canada*, 2002

Durée des peines de prison imposées aux délinquants sexuels adultes comparativement aux autres criminels violents

1997-1998	1 mois ou moins	1 à 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 ans et plus
Infractions d'ordre sexuel	10 %	35 %	18 %	17 %	19 %
Infractions violentes	33 %	43 %	9 %	6 %	8 %

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, *Les Délinquants sexuels au Canada*, 1997-1998

Durée moyenne des peines de prison selon le crime (en jours)

	1994-1995	2003-2004		1994-1995	2003-2004
Homicide	2805	4174	Armes offensives	102	130
Tentative de meurtre	2252	1592	Fraude	109	110
Vol qualifié	846	644	Conduite avec facultés affaiblies	55	73
Agression sexuelle	446	466	Vol	78	59
Autres infractions d'ordre sexuel	412	529	Voies de fait simples	55	58
Introduction par effraction	253	259	Prostitution	43	53
Trafic de drogue	263	239	Méfait	45	46
Voies de fait graves	151	152	Possession de drogue	35	24
			Total des infractions	115	114

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes

L'ÂGE DE LA VICTIME

Par qui les enfants, les adolescents et les adultes risquent-ils le plus de se faire agresser ?

	ENFANTS	JEUNES DE 12 À 17 ANS	ADULTES
Membre de la famille	49 %	23 %	17 %
Ami proche	7 %	11 %	12 %
Connaissance	35 %	47 %	40 %
Étranger	9 %	18 %	31 %

Les jeunes sont victimes de la majorité des infractions d'ordre sexuel. En 1997 :

- › 30 % des victimes avaient moins de 12 ans (dont 31 % de garçons et 69 % de filles)
- › 32 % étaient des adolescents (16 % de garçons et 84 % de filles)
- › 38 % étaient adultes (9 % d'hommes et 91 % de femmes)

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, *Les Infractions sexuelles au Canada*, 2002

... mais ils sont plus punis à l'étranger

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Au Canada, les pédophiles s'en tirent assez bien comparativement à ceux de l'étranger.

« En Europe latine, j'ai vu des peines jusqu'à quatre ou cinq fois plus sévères pour les mêmes gestes », affirme le psychologue Hubert Van Gijsegem, qui enseigne à l'Université de Montréal et qui travaille aussi beaucoup avec les tribunaux des deux côtés de l'Atlantique.

« En France et en Belgique, des affaires comme celle de Marc

Dutroux ont beaucoup éveillé l'opinion publique. Il y a eu un tel mouvement d'horreur, une telle mobilisation que violer un enfant est véritablement perçu comme le pire des crimes : un crime aussi grave que le meurtre. » Les juges québécois séviraient sans doute davantage dans certains cas, dit-il, s'ils en savaient plus quant à la dangerosité réelle des accusés et aux risques de récidives.

« Les rapports d'experts ne distinguent pas toujours assez à quel type d'agresseur on a affai-

re », estime le professeur. Reste que l'Europe ne lui apparaît pas comme un modèle à suivre.

« Au contraire, ils n'ont pas d'outils d'évaluation. Ils ne connaissent pas grand-chose de la recherche et de la réhabilitation. »

Aux États-Unis, il suffit de consulter les journaux pour voir que les peines extrêmes abondent (prison à vie ou peines de plus de 30 ans pour des gestes isolés), même si elles ne sont pas la norme. Selon les États, le taux d'emprisonnement des agresseurs d'enfants

va de 24 % à 96 %, précise David Finkelhor, qui dirige le Centre de recherche sur les crimes contre les enfants à l'Université du New Hampshire.

« Mais il y a beaucoup plus de poursuites partout puisque les procureurs sont bien mieux outillés », affirme le sociologue.

Dans les années 90, plusieurs États ont changé leurs lois pour pouvoir sévir, certains en inventant le crime de « meurtre par agression d'enfant ».

L'an dernier, le gouvernement fédéral s'y est mis en adoptant le

Protect Act. Depuis, le procureur général est avisé chaque fois qu'un juge impose une peine plus clémente que ne le veulent les balises officielles. Allergique aux peines minimales et aux fameuses balises — qu'il trouve trop strictes —, le juge de la Cour suprême, Anthony M. Kennedy est convaincu que les États-Unis font fausse route. « Nos ressources sont mal dépensées, nos punitions trop sévères et nos peines trop longues », a-t-il déclaré devant le barreau national américain.

QUELLE PEINE POUR GUY CLOUTIER?



PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, LA PRESSE ©
Michel St-Yves a mené des études sur les agresseurs sexuels.

Les pédophiles avouent leur crime plus souvent que les violeurs

CLAUDETTE SAMSON
LE SOLEIL

QUÉBEC – Alors que la moitié des pédophiles confessent leur crime à la police, à peine un violeur de femmes sur quatre fera de même. Tous crimes sexuels confondus, les deux tiers des agresseurs gardent le silence au cours d'un interrogatoire policier.

Étant donné que, dans 24 à 30 % des cas d'agressions sexuelles, la police n'a pas d'autre preuve à soumettre aux tribunaux que les aveux du coupable, la qualité de l'interrogatoire policier s'avère donc cruciale, selon le psychologue judiciaire Michel St-Yves. Celui-ci s'adressait récemment à des représentants de la justice pénale réunis à Montréal pour une formation sur la délinquance sexuelle.

M. St-Yves, civil travaillant pour la Sûreté du Québec, a travaillé pendant sept ans au Service correctionnel du Canada, où il a réalisé diverses études sur les agresseurs sexuels. Ses données sur l'aveu proviennent de

l'étude de 496 sujets incarcérés pour des peines de deux ans et plus.

Selon lui, le fait que les pédophiles avouent plus souvent leur crime s'explique par le fait que ce sont souvent des hommes à la personnalité introvertie, alors que les violeurs de femmes adultes sont davantage extravertis. Or, les études démontrent que les types de personnalités définies en psychologie jouent pour beaucoup dans la décision des criminels de passer ou non aux aveux.

Types de personnalités

Pour ceux qui ont une personnalité introvertie, c'est-à-dire qui sont mal à l'aise socialement, réservés, souvent complexes et qui ont une faible estime d'eux-mêmes, l'aveu est avant tout une affaire émotionnelle. Ils éprouvent de la culpabilité, des remords, des regrets et ont besoin de se confier. Une fois qu'ils ont été condamnés par la justice, la proportion de ceux qui avouent grimpe à 99 %.

Pour les extravertis, qui ont un caractère confiant, arrogant, égocentri-

que, narcissique ou antisocial, l'aveu est plutôt cérébral. Ils chercheront davantage à évaluer le scénario leur permettant de s'en sortir au meilleur compte possible. Et si, une fois condamnés, les violeurs admettent leur crime dans une proportion de 70 %, il en restera encore 30 % qui ne le feront pas, ou, du moins, pas avant un certain temps.

L'enquêteur devra donc cerner rapidement la personnalité du suspect pour savoir à qui il a affaire.

Avec les introvertis, il aura davantage à montrer de l'empathie, de la compréhension et même à minimiser les gestes commis, explique M. St-Yves.

Cette dernière remarque a fait sur-sauter les représentants du milieu correctionnel qui assistaient à la conférence, eux qui ont ensuite la tâche de faire admettre au délinquant la gravité de son crime.

« C'est vrai que ça pose des questions d'éthique », a admis l'expert. Mais selon lui, le fait que le policier n'ait qu'une seule chance d'obtenir un tel aveu justifie les moyens.

Avec les extravertis, par contre, l'enquêteur mettra sa preuve de l'avant et jouera davantage sur des arguments logiques.

La honte

Selon Michel St-Yves, le seul point véritablement significatif qui distingue les criminels sexuels des autres types de criminels au cours de l'interrogatoire est la honte rattachée à ce type de délit. Une étude suédoise démontre d'ailleurs que les auteurs de meurtres à caractère non sexuel sont deux fois plus nombreux à avouer leur crime à la police que ceux dont le crime avait un caractère sexuel.

« Il faut leur donner l'occasion de vivre le moins de honte possible, de ne pas se sentir jugé », explique le spécialiste.

Cela dit, d'autres facteurs que le type de personnalité peuvent faciliter ou inhiber l'aveu.

Parmi les facteurs facilitants : la qualité de la preuve, réelle ou perçue, les pressions internes (le besoin d'avouer, le sentiment de culpabilité) et les pressions externes (coercition, techniques de persuasion, etc.). Les facteurs inhibiteurs, eux, sont les conséquences réelles (emprisonnement, rupture conjugale, perte d'emploi) et les conséquences personnelles (image, réputation, etc.).

Avec les délinquants sexuels, les conséquences personnelles sont le principal obstacle aux aveux.

Le portrait type du criminel qui avoue, selon M. St-Yves, est un individu de race blanche, célibataire (il a moins à perdre), dont la victime est d'âge mineur, ayant utilisé peu ou pas de violence, vivant un sentiment de culpabilité et à la personnalité introvertie.

Michel St-Yves est l'auteur du livre *Psychologie des entrevues d'enquête : de la recherche à la pratique*, paru l'été dernier, dont les profits sont remis à la fondation Marie-Vincent, qui vient en aide aux enfants en difficulté.

« Améliorer votre expérience d'achat est plus qu'une noble aspiration... C'est notre engagement. »

ACCÈS TOYOTA

Une expérience d'achat tellement plus sympa.

ENGAGEMENT ACCÈS TOYOTA

ÉTABLIR UNE RELATION DE CONFIANCE GRÂCE À LA DIVULGATION INTÉGRALE, SANS FRAIS CACHÉS

DES CONSEILLERS EN PRODUIT QUI VOUS DONNENT LES CONNAISSANCES REQUISES POUR PRENDRE UNE DÉCISION ÉCLAIRÉE

OFFRIR UN TYPE D'EXPÉRIENCE D'ACHAT UNIQUE DANS LEQUEL ON RESPECTE VOTRE TEMPS ET VOS BESOINS INDIVIDUELS

ACCÈS TOYOTA
Une expérience d'achat tellement plus sympa.

3272 192

toyota.ca

LOTO QUÉBEC Résultats
TVA, le réseau des tirages

Célébration 2005

Tirage du 2004-12-19
735D631
(non décomposable)

1 Grand Cherokee Laredo (ou 50 000 \$)

2004-12-01 094B898	2004-12-10 723C012
2004-12-02 822C125	2004-12-11 524B879
2004-12-03 316B210	2004-12-12 169B502
2004-12-04 547D218	2004-12-13 118A736
2004-12-05 807A264	2004-12-14 484B114
2004-12-06 278D217	2004-12-15 557D458
2004-12-07 289A080	2004-12-16 659D373
2004-12-08 241B070	2004-12-17 771A606
2004-12-09 712C567	2004-12-18 940A539

Les modalités d'encaissement des billets gagnants passeront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-O, cette dernière a priorité.

1 Grand Cherokee Laredo chaque jour du 1^{er} au 31 déc. 2004

MISE AU POINT

Veuillez noter les corrections suivantes: Dans le cahier publicitaire Plus que 5 jours d'offres incroyables en vigueur 20 décembre au 24 décembre 2004, (CC124F05)

À la page 2, Rabais 20 \$. Lecteur de DVD Sears Rég. Sears 89,99 \$. En solde 69,99 \$
CORRECTION: Rabais 20 \$. Lecteur de DVD Daytek ultra mince format moyen Rég. Sears 89,99 \$. En solde 69,99 \$

À la page 6, Rabais 40 %. Hauts molletonnés Levi's pour femmes, Rég. Sears 49,99 \$ En solde 29,99 \$
CORRECTION: Cet article ne sera pas disponible pour cette promotion.

À la page 15, Rabais 120 \$ Réfrigérateur Kenmore de 19 pi³ à congélateur en bas, Rég. Sears 1099,99 \$ En solde 979,99 \$
CORRECTION: Rabais 150 \$ Réfrigérateur Kenmore de 19 pi³ à congélateur en bas, Rég. Sears 1099,99 \$ En solde 949,99 \$

À la page 15, Maintenant 499,99 \$. Rabais 200 \$. Réfrigérateur Kenmore de 14,4 pi³ à congélateur en haut Rég. Sears 699,99 \$
CORRECTION: Maintenant 499,99 \$. Rabais 150 \$. Réfrigérateur Kenmore de 14,4 pi³ à congélateur en haut, Rég. Sears 649,99 \$

À la page 16, Rabais 80 \$. Téléviseur Sony Wega 27 po, Rég. Sears 579,99 \$. En solde 499,99 \$
CORRECTION: Rabais 100 \$. Téléviseur Sony Wega 27 po, Rég. Sears 579,99 \$. En solde 479,99 \$

Nous sommes sincèrement désolés de tout inconfort que ces erreurs ont pu causer à nos clients.

SEARS

SAQ: suspension des négociations

Les parties ne s'entendent pas davantage sur l'opportunité de recourir à l'arbitrage

ÉMILIE CÔTÉ

Prolongé de deux heures, le blitz de négociation entrepris samedi matin par la Société des alcools du Québec (SAQ) et le syndicat de ses 3800 employés de magasin et de bureau a échoué en début de soirée hier, alors que les conciliateurs ont suspendu les pourparlers pour une durée indéterminée.

Les chances que les 400 succursales de la SAQ rouvrent leurs portes avant Noël diminuent sé-

rieusement. Les deux parties ignorent quand les conciliateurs les inviteront de nouveau à négocier. « Ce n'est certainement pas une question d'heures, a dit Lucien Bouchard, négociateur en chef de la SAQ. Les conciliateurs jugeront le moment opportun (...) Oui, nous voulions régler avant Noël, mais il faut se demander si c'est réaliste. »

D'entrée de jeu, en conférence de presse, la SAQ et le syndicat ont à tour de rôle exprimé leur déception et l'importance du différend qui les

séparent, notamment par rapport aux horaires des employés à temps partiel. Les discussions du week-end ont tout de même permis d'avancer et se sont déroulées dans un climat « correct ». « Des lumières au bout des tunnels se sont allumées », a signalé M^c Bouchard. « Nous ne repartirons pas à zéro », a confirmé Martin Charron, président du syndicat.

Les deux parties n'iront pas en arbitrage. Elles se sont d'ailleurs accusées l'une et l'autre de s'être opposées à ce recours. Le syndicat,

qui avait proposé vendredi de recourir à l'arbitrage pour l'ensemble des clauses, a refusé les conditions posées samedi par la SAQ. Il refuse donc de ne recourir à l'arbitrage que pour certaines clauses spécifiques, dont celle du régime d'affectation des employés à temps partiel.

Rappelons que la société d'État veut rattacher les employés à temps partiel à une seule succursale plutôt qu'à une division qui en compte cinq ou six. Les employés à temps partiel représen-

tent 2600 des 3800 employés, soit près des deux tiers des grévistes.

Martin Charron réfute l'argument de la SAQ selon lequel cette façon de faire nuit à la fidélisation de la clientèle et à la rentabilité de la société d'État. Il déplore également que la SAQ se compare au secteur privé du commerce au détail.

« Les gens sont mobilisés plus que jamais. Ils sont derrière le syndicat, a-t-il lancé. Si la SAQ pense qu'ils vont rentrer à genoux, elle se trompe. »

RÉFUGIÉS COLOMBIENS

Un second Noël cloîtrés à l'église St. Andrew's pour les Vega

ÉMILIE CÔTÉ

Hier midi, un vent froid faisait trembler la pancarte « Justice aux réfugiés » plantée devant l'église St. Andrew's-Norwood. C'était tout le contraire à l'intérieur, où beaucoup de chaleur humaine entourait la famille Vega, cloîtrée au sous-sol depuis 522 jours.

Les membres de la communauté avaient organisé un brunch de Noël en leur honneur. « Le soutien des gens nous permet de nous tenir debout », a souligné Marcela, 21 ans, alors que ses parents, Alvaro et Mireya, remerciaient chaleureusement les convives de leur présence. Leur fille s'inquiète à leur sujet : « Je suis plus extravertie qu'eux. Ils dissimulent leurs émotions pour me protéger. »

La semaine dernière a été fort éprouvante pour la famille de Colombiens, qui devait être expulsée vers les États-Unis le 17 juillet 2003. La ministre de l'Immigration, Judy Sgro, a accordé un permis de résidence temporaire à la famille éthiopienne Ayele, qui était réfugiée à l'église Union United depuis août 2003. Menen Ayele et ses trois enfants vivent maintenant légalement au Canada, le temps que leur demande de résidence permanente soit étudiée.

À distance, les deux familles ont tissé des liens très étroits. Dès lundi soir, les Ayele ont rendu visite aux Vega à Saint-Laurent. « Je suis heureuse pour eux. C'était difficile pour trois jeunes enfants, explique Marcela. Mais la journée de lundi a été difficile pour moi, car j'avais espoir que nous aussi... »

Judy Sgro s'est néanmoins engagée à donner suite en janvier à la « demande de considérations humanitaires » faite par les Vega en mars dernier. La même demande, formulée par les Ayele, avait été rejetée. Lundi dernier, la ministre est donc intervenue alors que la famille n'avait plus aucun recours.

« Pour le dossier des Vega, elle veut plutôt montrer qu'elle suit la procédure habituelle », croit la révérente Rosemary Lambie-Borby, décrite par Mireya comme l'« ange » de la famille. Mais pour les Vega, c'est difficile à comprendre. La ministre dit oui à une famille, et non à l'autre. »

La famille colombienne est arrivée à Montréal en novembre 2001, après qu'Alvaro, professeur d'université à Bogota, eut été enlevé, puis torturé pour avoir protesté contre l'enlèvement d'un de ses étudiants.

Les communautés colombiennes de Saint-Laurent se sont mobilisées pour leur venir en aide. Des professeurs viennent donner des cours de langues, de mathématiques et de chimie à Marsela. Le collègue Vanier a également fourni aux réfugiés trois appareils d'exercice. Par précaution, les Vega ne peuvent toutefois mettre les pieds dehors. « J'ouvre la porte seulement pour prendre des bouffées d'air », explique Marsela.

Hier, beaucoup de gens lui ont offert des cadeaux. « Mais ce qui compte le plus, c'est leur compagnie », insiste la jeune femme.



PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, LA PRESSE

La famille Vega, qui habite le sous-sol de l'église St-Andrew's-Norwood depuis 522 jours, espère que le gouvernement répondra favorablement à sa « demande de considérations humanitaires ».

CONTEMPORAINE

LA CAMI
EMPIRE D'ÉSÉE 49⁹⁵

Une cami de fête exclusive à La Contemporaine, totalement féminine avec sa forme drapée soulignée sous le buste par des rubans brodés de paillettes. Jersey hyperfluide. Lilas ou bleu paon. P.m.g.

LA JUPE VELOURS
FLEURS GRAVÉES 39⁹⁵

Opulent velours fluide qui avec sa fine texture, accroche la lumière et nuance le motif des fleurs argent sur noir au gré du mouvement. Taille soulignée d'un ruban satiné. Une exclusivité Contemporaine. Tp.m.g.tg.

LE CARDIGAN
ANGORA ITALIEN 39⁹⁵

Une importation Simons exclusive dans notre boîte-cadeau. Simplicité, féminité du cardigan encolure V en fin tricot laine d'agneau et angora à lui offrir en rose tendre, noir, sable, vert, bleu. P.m.g.tg. Rég. 55.00

LA CAMI
EMPIRE D'ÉSÉE 49⁹⁵

Une cami de fête exclusive à La Contemporaine, totalement féminine avec sa forme drapée soulignée sous le buste par des rubans brodés de paillettes. Jersey hyperfluide. Lilas ou bleu paon. P.m.g.

LA JUPE VELOURS
FLEURS GRAVÉES 39⁹⁵

Opulent velours fluide qui avec sa fine texture, accroche la lumière et nuance le motif des fleurs argent sur noir au gré du mouvement. Taille soulignée d'un ruban satiné. Une exclusivité Contemporaine. Tp.m.g.tg.

LE PORTE-MONNAIE
EN CUIR COLORÉ 29⁹⁵

Un format compact super-pratique qui se déplie en accordéon et est composé de toutes sortes de compartiments à la verticale et à l'horizontale. Cuir satin. Orange, rouge, vert pomme, noir.

Un cadeau pour vos cadeaux !
Magasinez, nous emballons.
La boîte-cadeau Simons,
une tradition de qualité à Noël.

simons

LOTO QUÉBEC

Résultats
TVA, le réseau des tirages

	GAGNANTS	LOTS
649 Tirage du 2004-12-18	6/6 0	4 332 876,00 \$
	5/6+ 5	61 898,20 \$
	5/6 125	2 045,30 \$
03 18 27 32 37 40	4/6 6 836	70,80 \$
Complémentaire : (42)	3/6 128 666	10,00 \$
	2/6+ 82 382	5,00 \$
	Ventes totales :	15 066 008 \$
	Prochain gros lot (appr.) :	9 000 000 \$

PROCHAIN GROS LOT
LE 22 DÉCEMBRE 2004 **9 000 000 \$**

	GAGNANTS	LOTS
Québec 49 Tirage du 2004-12-18	6/6 0	1 000 000,00 \$
	5/6+ 0	50 000,00 \$
	5/6 20	500,00 \$
03 20 27 34 39 42	4/6 804	50,00 \$
Complémentaire : (37)	3/6 15 802	5,00 \$
	Ventes totales :	490 327,00 \$

Extra	Extra	Quintessence
Tirage du 2004-12-18	Tirage du 2004-12-19	Tirage du 2004-12-19
NUMÉRO 315097	NUMÉRO 318053	③ 738 ④ 9794

Banco	
Tirage du 2004-12-19	Special
06 08 15 18 21 23 24 31 35 38	
45 46 49 53 56 58 63 64 67 70	

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

SUITE DE LA UNE

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453
cyberpresse.ca/abonnement

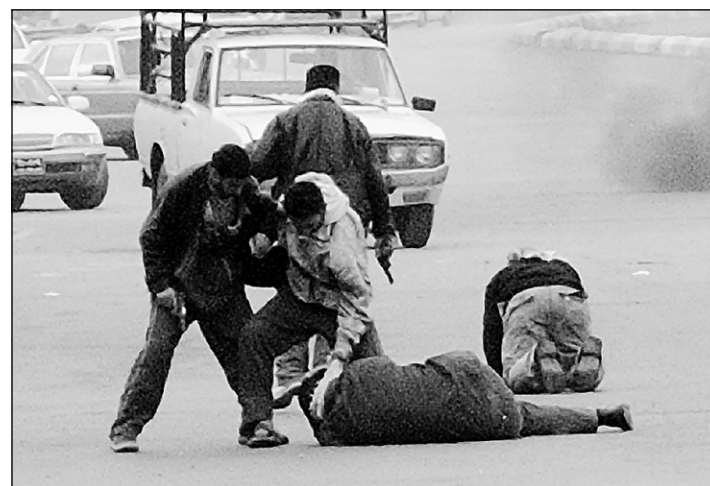
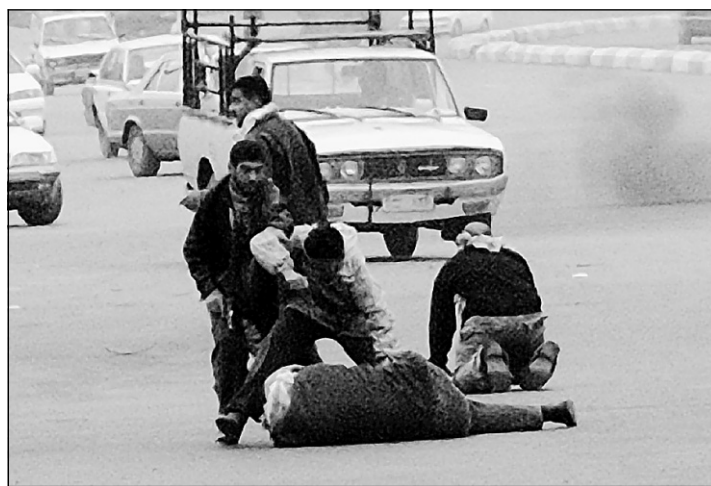
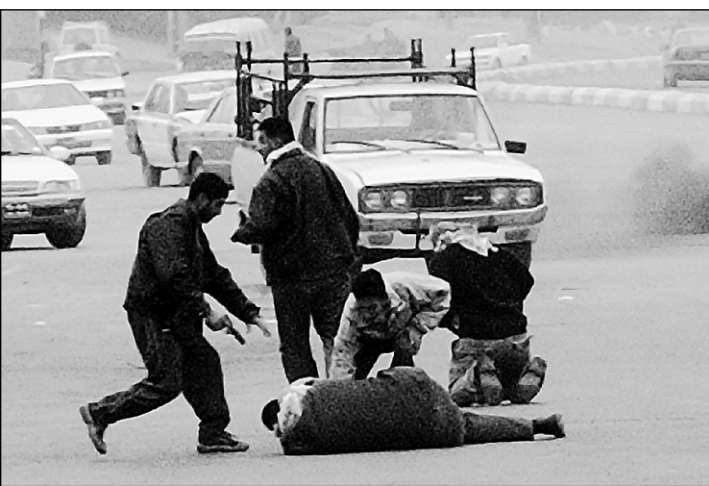
PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS (514) 285-6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse. Itée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.



Ces trois photos ont été prises à quelques instants d'intervalle, hier, dans la rue Haïfa, à Bagdad, alors que que des hommes, issus d'un groupe d'une trentaine de personnes, se sont approchés de deux travailleurs de la Commission électorale indépendante, frappant le premier avant de l'abattre avec un pistolet, puis tuant le deuxième, à genoux derrière eux.

Hécatombe dans les villes saintes chiites d'Irak

IRAK suite de la page A1

Dans la ville sainte de Najaf, l'attaque a eu lieu aux abords du mausolée de l'imam Ali, l'un des lieux saints les plus vénérés par les chiites, où un attentat avait coûté la vie à 83 personnes le 29 août 2003.

L'explosion de la voiture piégée, survenue à une centaine de mètres du mausolée en milieu d'après-midi, a fait au moins 48 morts et 90 blessés, selon un bilan provisoire de sources hospitalières.

Un couvre-feu a été imposé et au moins 35 barrages ont été installés à toutes les entrées de la ville pour « empêcher l'entrée de la ville à des voitures piégées », a indiqué le lieutenant Haidar al-Jazairi, du bureau du chef de la police. « C'est Al-Qaeda qui est derrière l'attentat », a-t-il déclaré, indiquant que la police allait procéder à des perquisitions dans des maisons suspectes.

Cet attentat a suivi de deux heures exactement une autre attaque suicide à la voiture piégée qui a fait 14 tués et 57 blessés dans une gare routière de Kerbela, l'autre ville sainte chiite

irakienne, à 50 km plus au nord. L'explosion a détruit une dizaine de minibuses, a indiqué Rahman Mechaoui, porte-parole de la police de la ville. Selon des témoins, le kamikaze a tenté en vain de pénétrer dans un centre de recrutement de la police irakienne et s'est ensuite dirigé vers la gare routière, où il a fait exploser sa voiture.

Le 2 mars dernier, entre 170 et 180 personnes avaient été tuées et environ 550 blessés lors d'attentats quasi simultanés à Kerbela et dans une mosquée de Bagdad.

Au nord de la capitale, six Irakiens ont été tués hier, dont quatre jeunes Kurdes dans une attaque à Hawija, près de Kirkuk, selon le chef de la police de cette dernière ville, le général Tourhane Youssef.

Les quatre victimes étaient à bord d'un taxi lorsqu'elles ont été attaquées par des hommes armés vers 15 h 30, a-t-il précisé.

Plus tôt dans la journée d'hier, à Bagdad, trois employés irakiens chargés de préparer les élections générales du 30 janvier ont été assassinés par un commando.

L'Iran, dont 90 % de la population est chiite, a « violemment condamné » hier les attentats de Najaf et Kerbela, affirmant qu'ils visaient à accentuer les divisions ethniques et religieuses, selon l'agence officielle Irna.

Le gouvernement iranien espère une victoire des chiites, qui forment 60 % de la population irakienne aux élections du 30 janvier.

À Fallouja, cible d'un assaut des marines américains le 8 novembre dernier, les problèmes de sécurité demeurent et empêchent dans l'immé-

diat le retour des réfugiés, a déclaré à la presse John Kayle Weston, représentant du département d'État auprès des marines basés près de Fallouja.

La quasi-totalité des 250 000 à 300 000 habitants de la cité ont quitté cette ville avant et après l'assaut des marines.

En marge des violences sur le terrain, le secrétaire à la Défense américain, Donald Rumsfeld, est de nouveau au centre d'une polémique après avoir admis que les lettres de condoléances aux familles des soldats américains tués en Irak était signées au tampon et non de sa main.

M. Rumsfeld s'est cependant engagé à signer désormais lui-même ces lettres, rapporte hier le *Washington Post*.

Le secrétaire à la Défense a été aussi la cible de nouvelles critiques de parlementaires républicains l'appelant à « écouter » les critiques et à « réévaluer » ses projets.

« Je n'ai pas confiance en Rumsfeld », a déclaré sur CBS le sénateur républicain Charles Hagel, une étoile montante de son parti.

« Il est absolument impardonnable de ne pas avoir préparé nos troupes » à la situation en Irak, a-t-il ajouté soulignant que « les choses sont pires que jamais ».

Quatre mois de détention pour les otages français

ASSOCIATED PRESS

PARIS – Aujourd'hui, alors que la France se prépare aux fêtes de fin d'année, cela fera quatre mois que Christian Chesnot et Georges Malbrunot sont otages en Irak. Pour que, en cette période au « goût

particulièrement amer » pour eux, les deux journalistes ne soient pas oubliés, Reporters sans frontières appelle à une mobilisation « exceptionnelle ». Par ailleurs, Paris réaffirme sans cesse que la libération des otages est sa préoccupation majeure et « garde espoir »,

selon les propos du chef de la diplomatie, Michel Barnier. Mais le gouvernement a désormais choisi la discrétion totale sur ce dossier, gardant la « même méthode et la même patience », jugeant que cette discrétion est une des conditions de la sécurité des otages.

Mazda 2-20
vroum-vroum

BOXING DAY

CHOISISSEZ VOTRE CADEAU

1^{ère} mensualité gratuite**

Démarreur à distance**

4 pneus d'hiver**

mazda 6

berline, sport et familiale 2005

A partir de **266\$** /mois*

TRIBUTE 2005

A partir de **295\$** /mois*

MPV 2005

A partir de **329\$** /mois*

mazda 2-20

Ile-Perrôt - 1, Don Quichotte
Mtl 875-1925 (514) 453-3333

Dollard-des-Ormeaux - 3800, boul. des Sources
Mtl 335-6331 (514) 685-5555

*Comptant ou échange, location 48 mois, Mazda 6 berline 2005 (23955), Tribute 2005 (22505), MPV (18155). Taxes et immatriculation en sus. Photos à titre indicatif. **Disponible seulement chez Mazda 2-20. Détail sur place.

Une coopérative à Huntingdon?

ÉRIC CLÉMENT

Les syndiqués des Usines Huntingdon ont ouvert la voie, hier, à la transformation de leur entreprise textile en coopérative de travailleurs dont ils seraient actionnaires aux côtés d'investisseurs privés.

La création d'un comité de relance, qui va étudier la possible transformation de l'usine en coopérative de travailleurs actionnaires (CTA), a été adoptée à l'unanimité, hier midi à Huntingdon, à l'issue de l'assemblée générale du Syndicat des salariés des Usines Huntingdon (CSD) tenue dans une salle paroissiale très enfumée.

Emploi-Québec va payer un consultant pour voir si la relance est possible, viable et rentable. Ce dossier doit être évoqué ce matin au cours d'une rencontre entre le maire, les députés, les deux paliers de gouvernement et le syndicat, qui veut agir avant que le syndic de faillite ne vende l'équipement.

« On va demander au syndic Richter de mettre la pédale douce car, s'il liquide, la relance ne sera pas possible », a dit Wayne Wilson, conseiller syndical de la CSD. La CSD connaît bien le syndic Richter puisque c'est lui qui a administré l'usine Cavalier Textile, à Sherbrooke, le temps que la Cour supérieure avalise la transaction qui a permis aux travailleurs de cette en-



Les employés de Huntingdon Mills, en réunion syndicale, votent à main levée sur la possibilité de racheter la compagnie.

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE ©

treprise de la transformer en coopérative.

Les syndiqués semblent toutefois hésiter à créer une telle coopérative, qui produirait du lycra et du Nomex, une fibre à l'épreuve du feu. « Les employés sont démoralisés et plus ou moins intéressés à retourner dans le textile, a dit André Bouchard, âgé de

46 ans, qui travaillait depuis 26 ans aux Usines Huntingdon. Mais bon, si je trouve ailleurs, tant mieux. Sinon, on verra ce qu'ils offrent. »

Parallèlement, un comité de reclassement a été créé. Les employés ont pu s'inscrire pour obtenir l'aide de leur syndicat afin de trouver un emploi. Le comité les orientera vers une

formation professionnelle ou un retour sur les bancs d'école pour terminer leur secondaire en cours intensifs. Les frais de 750 à 1000 \$ par syndiqué seront supportés par le syndicat.

La CSD va défendre les syndiqués devant la Commission des normes du travail pour leur permettre de récupérer ce que leur employeur leur

doit, notamment des heures supplémentaires ou des congés non payés. Jocelyn Lavoie, conseiller syndical de la CSD chargé de la main-d'oeuvre, a toutefois prévenu les salariés que, comme l'entreprise se trouve sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, les banques se serviront les premières... « Dans 99,9 % des cas, vous n'aurez droit à rien », a dit M. Lavoie.

Par ailleurs, l'assemblée est revenue sur le fait que l'assureur des employés a cessé de rembourser les frais médicaux. Le syndicat a dit que l'entreprise dirigée par Russel David avait omis de payer 25 000 \$ (dont la moitié provient de la cotisation des syndiqués) à la Mutuelle SSQ en novembre. Par contre, la contribution des employés pour leur assurance collective a été prélevée jusqu'à leur dernier jour de travail, vendredi.

Linda Ouimet a dit, hier, qu'elle avait été mise en invalidité le 20 novembre mais que la SSQ ne lui a rien donné. « À moins que la SSQ change d'idée, je n'aurai rien, même si j'ai toujours payé mes cotisations. » D'autre part, un employé syndiqué est mort vendredi des suites d'une maladie. « Sa famille ne sera pas couverte », a dit M. Wilson.

COURRIEL

Pour joindre notre journaliste eric.clement@lapresse.ca

Deux conseillers de l'UCIM élus dans Saint-Laurent

ÉMILIE CÔTÉ

Deux conseillers du parti de Gérald Tremblay, l'Union des citoyens et des citoyennes de Montréal (UCIM), ont été élus au cours des élections partielles qui avaient lieu hier dans l'arrondissement de Saint-Laurent.

Il s'agit de Patricia Bittar, ancienne attachée politique de Stéphane Dion, qui a obtenu 25 % des votes, et du comptable Laval Demers, qui en a recueilli 24 %. Dans un vote relativement serré, ils l'ont emporté sur l'avocate Ginette Desrochers (20 % des votes) et l'homme d'affaires Aref Salem (20 % des votes), qui représentaient le parti Vision Montréal, dirigé par Pierre Bourque.

Seulement 15 % des quelque 56 000 électeurs de l'arrondissement ont exercé leur droit de vote.

Les deux nouveaux conseillers remplaceront Irving Grundman et René Dussault, de l'UCIM, qui ont démissionné en septembre dernier après s'être reconnus coupables d'avoir exigé un pot-de-vin de 75 000 \$ pour un changement de zonage. L'intégrité était d'ailleurs le thème principal de la campagne de ces élections partielles.

Rappelons que les élections générales auront lieu en novembre 2005 à Montréal.

EN BREF

Mort d'un bébé

Des médecins ont tenté en vain de sauver un bébé de 5 mois, amené inerte par sa mère au centre hospitalier de Sorel-Tracy, à 2 h 45 dans la nuit de samedi à hier. Ils ont appelé la Sûreté du Québec, qui enquête sur les circonstances du décès.

Émilie Côté

Les familles sinistrées demeureront à l'hôtel

Les 20 familles toujours à la rue à la suite de l'incendie qui a ravagé un immeuble résidentiel de trois étages vendredi soir dans le secteur Cartierville, à Montréal, demeureront à l'hôtel pour l'instant. C'est ce qu'a indiqué Éric Kingsley, de l'organisation Jeunesse au Soleil. « La plupart des familles reçoivent de l'aide sociale et elles auront droit à une certaine somme d'argent du gouvernement. » Plusieurs des 60 personnes qui se retrouvent sans toit sont des immigrants et ne sont pas assurés. Le feu aurait pris naissance dans une cuisine située au sous-sol, pour ensuite se propager entre les murs. Un porte-parole du Service de police de la Ville de Montréal a indiqué qu'une friteuse aurait été oubliée sur une cuisinière. Heureusement, aucun des 120 locataires n'a été blessé dans l'incendie.

Presse Canadienne

Deux Canadiens sur trois non vaccinés contre la grippe

Deux Canadiens sur trois ne se sont pas fait vacciner contre le virus de la grippe, cette année. Un sondage Decima Research révèle que seulement 34 % des Canadiens, pour la plupart des personnes âgées, ont reçu le vaccin. Et à peine 9 % de plus comptaient se faire vacciner. Il n'y a pas si longtemps, tout le monde parlait du vaccin contre la grippe comme s'il ne devait pas y en avoir assez. Mais il y en a assez et pourtant, la majorité des gens ne font rien, a souligné le sondeur Bruce Anderson. « Nous voilà au début de la saison (de la grippe) alors qu'une majorité de Canadiens n'ont pas reçu le vaccin et ne prévoient pas le faire », a ajouté M. Anderson. En fait, 28 % des gens interrogés croient que ce vaccin est inutile.

Presse Canadienne

LE PÈRE NOËL EXISTE!

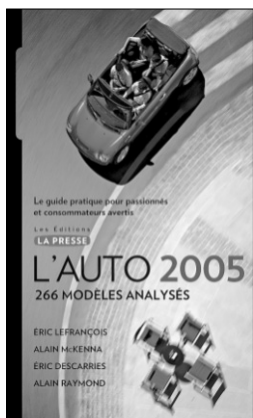


Offrez un abonnement à **LA PRESSE** du lundi au dimanche pour 13 semaines. Seulement 50,18\$ (taxes en sus).

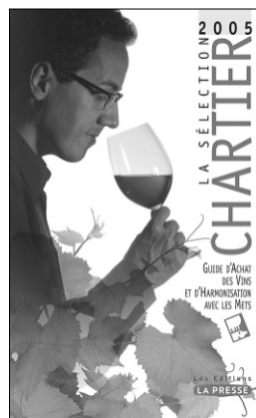
Une économie de **33%** sur le prix en magasin.

LA PRESSE PENSE AUSSI À VOUS!

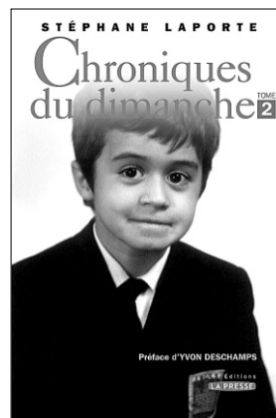
En offrant *La Presse* en cadeau, vous recevrez **GRATUITEMENT**, à votre choix un de ces trois livres.



Valeur: 29,95\$



Valeur: 26,95\$



Valeur: 24,95\$

Vous pouvez profiter de cette offre en communiquant avec nous :

Téléphone : (514) 285-6911
Interurbain (sans frais) : 1 800 361-7453
Télécopieur : (514) 285-7039
Télécopieur (sans frais) : 1 888 254-7272
cyberpresse.ca/abonnement

ou retournez ce coupon dûment rempli à :

La Presse Itée, C.P. 11048, Succursale Centre-ville, Montréal H3C 9Z9

COUPON-CADEAU LA PRESSE

Oui, je désire offrir *La Presse* du lundi au dimanche en cadeau, pour une période de 13 semaines, à compter du _____
Je joins mon chèque de **57,72 \$** (taxes incluses) à l'ordre de **La Presse Itée**.

Je désire effectuer le paiement par carte de crédit
 American Express Visa Master Card

no de carte : _____

Date d'expiration : _____

Signature : _____

En payant, à l'avance, le montant de **57,72 \$** (taxes incluses), pour 13 semaines, je recevrai : (cochez une case)

- L'AUTO 2005
- LA SÉLECTION CHARTIER 2005
- CHRONIQUES DU DIMANCHE, TOME 2

JE DÉSIRES OFFRIR LA PRESSE À : (Veuillez écrire en lettres majuscules)

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____ App. : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Téléphone : (_____) _____

UNE LETTRE MENTIONNERA QUE CET ABONNEMENT À LA PRESSE EST UN CADEAU DE :

(Veuillez écrire en lettres majuscules)
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____ App. : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Téléphone : (_____) _____

Prévoir un délai de quatre semaines pour la livraison de votre prime. Les quantités sont limitées. L'abonnement n'est pas remboursable mais peut être suspendu en tout temps. Un mois avant la fin de l'abonnement, l'abonné recevra un avis de renouvellement d'une durée de 13 semaines au tarif régulier. Hâtez-vous, cette offre se termine le 31 décembre 2004 et s'adresse aux lecteurs non abonnés qui résident dans les limites du réseau de distribution.

3274564A

3280394



L'événement
On s'emballe pour
Honda



1500\$*
d'options Honda
sans frais

Accord DX 2005



Accord EX-L
illustrée

Honda paie
la première
mensualité*

**Aucun versement
avant 90 jours à l'achat**

CR-V LX 2005



CR-V EX
illustrée

En location

268\$*
par mois/48 mois

0\$
dépôt sécurité

Incluant 96 000 km
Transport et préparation inclus

Taux de financement à partir
de 3,9% jusqu'à 60 mois†

En location

298\$*
par mois/48 mois

0\$
dépôt sécurité

Incluant 96 000 km
Transport et préparation inclus

Taux de financement à partir
de 3,9% jusqu'à 60 mois†



**OUI, ON A FAIT
LE PLEIN**

Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.



L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE www.honda.ca OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

*Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. Ces offres portent sur les véhicules neufs 2005 mentionnés ci-après. Période de location 48 mois. Première mensualité incluse jusqu'à un maximum de 450 \$ plus taxes. Pour chaque véhicule, sont identifiés : a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant total au terme de la location. Berline Accord DX 5 vitesses (modèle CM5515E) : a) 268 \$, b) 3 780 \$, c) 16 376 \$; CR-V LX (modèle RD7755E) : a) 298 \$, b) 4 910 \$, c) 18 916 \$. Programme 0 \$ comptant également offert. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Option d'achat au terme de la location moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. 1 500 \$ d'options Honda sans frais disponible sur les modèles Accord seulement. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photos à titre indicatif. †Les offres de financement sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur l'acceptation du crédit. Taux de 3,9% pour le financement à l'achat d'une Berline Accord DX 2005 5 vitesses (modèle CM5515E) ou d'un CR-V LX 2005 (modèle RD7755E) : en inventaire pour un terme allant jusqu'à 60 mois. D'autres termes de financement sont offerts. Un versement initial et les taxes applicables pourraient être exigés. Première mensualité gratuite en location seulement. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. **Les récents diplômés universitaires ou collégiaux peuvent être admissibles au programme donnant droit à une allocation allant jusqu'à 750 \$ sur certains modèles. Demandez tous les renseignements chez les concessionnaires Honda participants.

La Ligue des Noirs veut que les policiers racistes soient punis

SARA CHAMPAGNE

La Ligue des Noirs du Québec somme le ministre de la Sécurité publique du Québec, Jacques Chagnon, de punir les policiers impliqués dans des actes évidents de discrimination raciale. Dans une lettre envoyée au ministère le 7 décembre, le président de la Ligue, Dan Philip, affirme que la sécurité des gens de la communauté noire est sérieusement menacée par la négligence du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

« La police de Montréal a une politique pour combattre le racisme et le profilage racial, mais elle ne fonc-

tionne qu'en théorie », tranche Dan Philip, qui demande des mesures de répression claires.

Le président cite en exemple plusieurs cas, dont celui de Rohan Wilson, un jeune Noir montréalais mort à 28 ans au mois de février 2004, peu de temps après une échauffourée avec des policiers du SPVM. Même si l'enquête du coroner avait conclu qu'il s'agissait d'un décès de nature accidentelle, la Ligue des Noirs du Québec souhaite des enquêtes indépendantes et continue de s'insurger devant le comportement de policiers jugé inacceptable.

Par ailleurs, la Commission des

droits de la personne du Québec a reçu il y a quelques semaines la plainte d'un étudiant de l'Université McGill, Shanake Seneviratne, 20 ans, appréhendé à la station de métro Sauvé à Montréal, au mois de mai dernier, alors qu'il prenait des photos dans le cadre d'un travail pour le département d'urbanisme.

Selon le jeune homme, né à Montréal de parents originaires du Sri Lanka, six policiers l'ont appréhendé et gardé à vue durant plusieurs heures, sans motif valable, au centre opérationnel nord du SPVM.

« Ils m'ont demandé si j'étais d'origine arabe, ce que je pensais

des terroristes, pourquoi je m'intéressais au transport en commun, etc. J'ai rencontré la direction du SPVM au cours d'un processus de conciliation et tout ce qu'on a trouvé à me dire, c'est que j'étais au mauvais endroit au mauvais moment », explique l'étudiant, représenté devant la Commission par la Ligue des Noirs du Québec.

Depuis cinq ans, le SPVM participe pourtant activement, chaque année, à la Semaine d'actions contre le racisme. Des policiers participent régulièrement ou contribuent à la mise sur pied de différentes activités dans les postes de quartiers.

EN BREF

Motoneigistes blessés dans l'Outaouais

Un accident de motoneige a fait deux blessés dans la nuit de samedi à hier sur la route 321 à Chénéville, dans l'Outaouais. Le conducteur de 23 ans, de Chénéville, a subi de graves blessures quand il a été éjecté de son véhicule. Son passager, âgé de 22 ans et aussi de Chénéville, a pour sa part subi des blessures légères. La motoneige circulait à vive allure, selon le porte-parole de la Sûreté du Québec, dans la voie de droite de la route 321, à la sortie de Chénéville. L'engin a embouti la remorque d'une voiture qui circulait dans la même direction. Le Droit

« MÊME S'IL N'EST PAS AU VILLAGE, Y AURA RASSEMBLAGE »

« Mon aîné Napoléon est à bûcher du bois à l'autre bout du canton », a soupiré la dame sans toutefois perdre le sourire. Elle ajoute qu'à cause de tout l'attrail qu'elle a déniché chez Bell, elle peut rester proche de sa parenté. C'est comme qui dirait... loin des yeux, proche du cœur.



ExpressVu



Offrez-vous une meilleure télé!

- Plus de 400 canaux et 16 forfaits thématiques
- Service horaire variable gratuit sur les réseaux canadiens

Vous en aurez plein la vue!

À partir de **49 \$**[‡] après crédits installation incluse**

Sympatico Intermediaire



Libérez votre ligne téléphonique!

Service Internet plus pratique et sécuritaire que jamais.

Gratuit: 6 mois de notre gamme complète de services de sécurité¹¹ mis à jour automatiquement

- Antivirus
- Coupe-feu
- Anti-logiciels espions

19,95 \$ par mois les 12 premiers mois¹²

Le Forfait

Combinez 2 ou 3 services

- Mobilité
- Sympatico[™]
- ExpressVu[™]

et économisez mois après mois avec Le Forfait¹ de Bell.

NOUVEAU **5 \$** par mois¹² pour 1000 min d'interurbain Canada, É.-U., 24/7

Mobilité



Téléphone pliable à écran couleur à partir de

0 \$^{*1}

Plus: 3 premiers mois de service gratuits^{*2}

Des téléphones-à-poche pour tous vos proches

- Pas de frais d'activation ni de frais mensuels cachés avec les forfaits Tout-en-un.

La mobilité sans tracas. Seulement chez Bell.



Et bien simple.[™]

bell.ca/cadeaux • 1 866 880-5076 • Magasins Espace Bell et Bell Mobilité



Auteuil
Entreprise Yaco enr.
5330, boul. des Laurentides
(450) 628-9366

Dorval
J.D. Mobilité
10925, chemin Côte-de-Liesse
(514) 422-0511

Granby
Bell Mobilité
590, boul. Boivin
(450) 378-3618

Hull
Action Solutions Radio inc.
73, rue Jean-Proulx
(819) 777-0999

Joliette
Boutique du téléphone
127, boul. St-Charles Borromé N.
(450) 752-5030

Lachine
CBCI Telecom inc.
2409, 46^e Avenue
(514) 422-3334

Lafontaine
Cosat
2121, boul. Labelle
(450) 431-5122

Laval
Metro Com Canada
800, boul. Chomedey (120)
(450) 687-4000

Longueuil
Cellcom
650, place Trans-Canada
(450) 463-7777

Triacom
2771, boul. Jacques-Cartier Est
(450) 928-2244

Montréal
ABCO Telecom inc.
8900, rue Lajeunesse
(514) 389-8900

CelluMTL
Complexe Desjardins
(514) 282-3388
Citécell
5450, rue Saint-Patrick (101)
(514) 762-2000
Télécentre Québec
6855, rue St-Jacques Ouest
(514) 485-5222

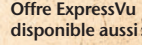
Salaberry-de-Valleyfield
Librairies Boyer ltée
10, rue Nicholson
(450) 373-6211

Sherbrooke
Gobell et Filles
4505, boul. Industriel
(819) 563-0406

St-Eustache
Communications J.D.
66, rue Dubois (107)
(450) 974-7444

Terrebonne
Her-Comm
1729, chemin Gascon
(450) 964-7777

Aussi offert dans les magasins Espace Bell et les détaillants autorisés:



Les offres sont réservées aux nouvelles activations et prennent fin le 31 décembre 2004, sauf l'offre de 3 mois de service gratuits de Bell Mobilité qui prend fin le 24 décembre 2004. Services offerts aux clients résidentiels, là où la technologie le permet. Prix/offres sujets à changement sans préavis et ne peuvent être combinés avec aucune autre offre. Taxes en sus. Jusqu'à épuisement des stocks. Des frais de réactivation anticipée s'appliquent pour chaque engagement. D'autres conditions s'appliquent, y compris des exigences techniques minimales. Photos à titre indicatif. ¹ Sujet à un engagement de 3 ans. ² Tarif mensuel du forfait, d'une valeur max. de 35 \$, remis sous forme de crédits appliqués sur le compte, avant les taxes; prévoir de 6 à 8 semaines. Le système doit être activé avant le 16 janvier 2005. Le crédit de télé à la carte n'est valide que pendant 90 jours après l'activation et s'applique à tous les films ou événements sur Venus ou Vu! jusqu'à un max. de 15 \$ par commande. Une pièce d'identité avec photo valide et une autorisation doit être donnée sur une carte de crédit ou par prélèvement bancaire pour ouvrir un compte. ³ Sujet à un engagement de 2 ans. Visitez bell.ca/installationincluse pour savoir si vous êtes admissible. ⁴ Le tarif mensuel courant (maintenant 12,90 \$) s'applique par la suite. Les services doivent être activés dans les 90 jours suivant l'abonnement sans quoi ils seront automatiquement retirés du compte. Fournis avec Zero-Knowledge Systems, Inc. aux abonnés Sympatico. Aucun service n'offre une protection absolue. ⁵ Sujet à un engagement de 1 an. Le tarif mensuel courant (maintenant 29,95 \$) s'applique par la suite. 2 Go de téléchargement par mois, frais pour téléchargements en sus. ⁶ Offert avec les services et forfaits de Bell sélectionnés. Sujet à un engagement de 2 ans pour chaque service. Pour être admissible, vous devez avoir Bell Canada comme fournisseur de service interurbain, mais il n'est pas nécessaire d'être abonné au service local ou à d'autres services tarifés de Bell Canada. Des frais pour l'équipement et l'installation professionnelle peuvent s'appliquer. Pour les détails, appelez au 1 866 880-5076 ou visitez bell.ca/forfait. ⁷ S'applique aux appels interurbains résidentiels automatiques ou faits avec le service Contact famille[™] au Canada et aux États-Unis. Sympatico et Contact famille sont des marques de commerce de Bell Canada. ExpressVu est une marque de commerce de Bell ExpressVu, s.e.c.

SUITE DE LA UNE

Des prévenus accepteraient de plaider coupables à des accusations réduites

CULPABILITÉ
suite de la page A1

Liberté sous condition

La Presse a également appris que, à la suite de cette reconnaissance de culpabilité, Bruce Emmanuel Guerrier, 19 ans, et Maxime Renault, 18 ans, devraient recouvrer leur liberté sous condition jusqu'au prononcé de la peine. Pour sa part, Coriolan Wagner et l'adolescent accusé ne demanderaient pas de mise en liberté provisoire, préférant demeurer en détention préventive puisque ce temps passé en cellule compte en double et est déduit de la peine à purger par la suite.

C'est probablement devant la juge Micheline Dufour, de la Cour du Québec, que les quatre accusés plaideront coupables. Les arguments des parties sur les peines à imposer devraient être reportés après les Fêtes. Quant aux deux autres accusés, Éric Mantha et Mathieu Charbonneau, ils jouissent d'une liberté sous condition accordée en novembre par le juge Fraser Martin, de la Cour supérieure. Cette décision avait soulevé la colère des parents et amis de la victime. Ces deux accusés et leurs avocats, M^{es} Jean-Jacques Gagné et Mylène Lareau, n'auraient pas encore accepté de plaider coupable à une accusation réduite.

Les six jeunes gens ont été inculpés en septembre du meurtre de Sébastien Lacasse, 19 ans, poignardé dans le quartier Sainte-Rose, à Laval, après avoir quitté un party qui se déroulait en plein air.

Le groupe aurait encouragé par des gestes

et des paroles le principal accusé, un adolescent de 17 ans, à poursuivre son agression. Ils auraient notamment donné des coups de pied à la victime en plus de l'asperger de gaz poivre.

M^e André Taillefer, avocat de Guerrier, a toujours allégué que l'accusation de meurtre au deuxième degré portée par le procureur de la Couronne, Pierre-Luc Rolland, contre son client était exagérée. Il a fait front commun avec ses collègues, M^{es} Sacha Blais (Renault), Gilbert Frigon (Wagner), Martine Nolin et Philippe Lamoureux (qui représentent l'accusé mineur), afin que leurs clients plaident coupables à des accusations réduites.

Quant au principal accusé, le juge Jean Beaulieu, de la Cour Québec, siégeant pour la circonstance en chambre de la jeunesse, n'a pas terminé son enquête préliminaire. Commencée lundi dernier, celle-ci devait prendre fin vendredi, mais elle a été ajournée pour la forme au 2 février parce que la défense, représentée par M^e Richard Dubé, ne sait pas encore si elle fera entendre des témoins. Une accusation de meurtre prémédité a été déposée contre l'adolescent, qui est détenu depuis le mois d'août.

De son côté, M^e Gilles Pariseau, qui représente un autre adolescent de 17 ans accusé d'entrave à la justice, va réclamer l'arrêt de la procédure contre son client. Ce dernier aurait reçu le chandail plein de sang du meurtrier, mais il l'aurait remis par la suite aux enquêteurs de la police de Laval. Cet adolescent a retrouvé sa liberté après avoir été détenu durant quelques heures.

Mariages gais: le cardinal Turcotte veut un débat social

PRESSE CANADIENNE

Le cardinal Jean-Claude Turcotte estime qu'il doit y avoir un vaste débat social au Canada sur la question du mariage gai, avant que des gestes concrets ne soient posés par le gouvernement fédéral.

En entrevue à NTR, l'archevêque de Montréal a affirmé que la société doit se pencher sur tous les aspects et les conséquences d'une éventuelle loi fédérale permettant les mariages de conjoints de même sexe.

Le cardinal, à l'instar de l'Église catholique, s'oppose aux mariages entre homosexuels. Il dit que les citoyens qui prennent la défense des mariages traditionnels sont très courageux, parce qu'ils risquent de passer pour des personnes qui refusent d'évoluer.

M^{gr} Turcotte convient que l'aspect juridique du dossier a maintenant été clarifié par la Cour suprême, mais, selon lui, le gouvernement fédéral doit maintenant être à l'écoute de la population. Il rappelle que l'immense majorité des pays n'ont pas légalisé les mariages gais.



Envoyez-le par Xpresspost^{MC}!

Et tentez votre chance de gratter et gagner!

Cette année, pour les Fêtes, effectuer un envoi par Xpresspost pourrait être gratifiant! Participez au concours **Grattez et gagnez****! de Xpresspost et vous pourriez gagner 1 des 10 appareils photo numériques Photosmart de HP ou 1 des 1 500 produits-cadeaux de Postes Canada. Obtenez les renseignements complets au sujet du concours sur les étiquettes Xpresspost, en ligne ou à votre bureau de poste.

Simplifiez vos envois! Nous avons tous les produits d'emballage dont vous avez besoin ainsi que des boîtes d'expédition des Fêtes et toute une gamme de solutions d'envoi rapides. Choisissez celle qui correspond à votre délai et à votre budget.

POSTES CANADA TRANSMET LA JOIE DES FÊTES^{MC}
www.postescanada.ca/letempsdesfetes
Service à la clientèle: 1 800 267-1177
(Du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h)
^{MC} Marques de commerce de la Société canadienne des postes

** Applicable seulement aux envois Xpresspost effectués au Canada. AUCUN ACHAT REQUIS. Les participants doivent être résidents canadiens et avoir atteint l'âge de la majorité établi dans leur province ou territoire de résidence. Pour gagner, le consommateur doit répondre correctement et dans un temps limité à une question subsidiaire, puis signer un formulaire d'autorisation standard permettant l'utilisation de ses nom et photo à des fins publicitaires. Certaines conditions s'appliquent. Le concours débute le 1^{er} novembre 2004 et prend fin le 31 décembre 2004. Pour obtenir le règlement complet, visitez le bureau de poste ou visitez le www.postescanada.ca/expresspostgagner. Il y a 10 grands prix consistant chacun en un appareil photo numérique HP (d'une valeur approximative de détail de 300 \$CAD) et 1 500 prix secondaires consistant chacun en un produit-cadeau de Postes Canada (d'une valeur approximative de 20 \$CAD). Les chances de gagner sont d'environ 1 sur 1 000.

Solutions d'expédition



Enveloppes Xpresspost^{MC} prépayées - États-Unis
9¹⁹\$* - 11⁹²\$*



Enveloppes Xpresspost^{MC} prépayées - International
36⁷⁵\$*



Enveloppes Xpresspost^{MC} prépayées - Envois intérieurs
5⁷⁶\$* - 15⁷⁴\$*

* L'information ci-dessus est sujette à modification sans préavis. Offerts dans tous les bureaux de poste participants.

POSTES CANADA  **CANADA POST**
De partout... jusqu'à vous.

CE MATIN TOUT SUR L'AFFAIRE GUY CLOUTIER



EN DIRECT AVEC PAUL ARCAND

98,5 fm
Le nouveau FM parlé
de Montréal

**NOS COLLABORATEURS VOUS ÉCLAIRENT -
Claude Poirier, Érick Rémy et
les journalistes d'INFO 690**

AUCUN ACHAT REQUIS ENTREZ, APPUYEZ ET GAGNEZ

Uplander de Chevrolet



Equinox de Chevrolet



Corvette coupé de Chevrolet



Le modèle 2005 n'est pas admissible au taux de financement de 0% à l'achat, ni aux crédits de base

Cobalt de Chevrolet



Aveo^s de Chevrolet



Colorado de Chevrolet



G6 de Pontiac



Pursuit de Pontiac



Montana SV6 de Pontiac



Vibe de Pontiac



Allure de Buick



Sierra Denali de GMC



L'ÉVÉNEMENT

On
GAGNE⁺



À
GAGNER
150
NOUVEAUX MODÈLES
2005



DE NOMBREUX AUTRES PRIX
À GAGNER INSTANTANÉMENT



CRÉDIT À L'ACHAT OU À LA LOCATION DE
LA PLUPART DES MODÈLES 2004 ET 2005

GM fête le plus grand événement de fin d'année de son histoire. En tout, 150 de nos excitants nouveaux modèles 2005 sont offerts durant l'événement On gagne GM⁺. Pour jouer, il suffit de visiter le concessionnaire GM de votre région et d'appuyer sur le bouton OnStar désigné pour savoir ce que



vous gagnez. Vous pourriez gagner instantanément jusqu'à 10 000 \$ de crédit à l'achat ou à la location de votre prochain véhicule GM admissible... ou partir au volant d'un véhicule neuf offert en grand prix. C'est le temps d'en profiter! Cet événement est d'une durée limitée. On vous attend!

CHEVROLET



PONTIAC



BUICK

GMC



Cadillac

*Aucun achat requis pour participer. Le concours s'adresse aux résidents canadiens admissibles ayant atteint l'âge de la majorité dans leur province de résidence. Le concours prend fin le 3 janvier 2005. Les grands prix excluent les véhicules de marque HUMMER et Cadillac ainsi que certains autres véhicules, et peuvent varier selon les marques vendues par le concessionnaire chez qui se sera rendu le participant. Les crédits offerts en prix sont valables durant une période limitée et, comme les crédits de base, s'appliquent uniquement à l'achat ou à la location de modèles 2004 (en stock) ou 2005 admissibles (à l'exclusion des véhicules HUMMER 2004-2005 notamment). Les crédits de base ne s'appliquent pas à l'achat ou à la location des véhicules suivants : fourgonnettes GM (de tourisme, utilitaires et tronquées) 2004-2005, HUMMER H2 2004-2005, famille GMT 560 2 et 3 et série W à cabine basculante 2004-2005 et Corvette 2005. Les véhicules doivent être livrés au plus tard le 3 janvier 2005. Les chances de gagner varient d'un prix à l'autre. La plupart des prix sont répartis sur une base régionale. Les personnes choisies au hasard pour un prix doivent répondre correctement à une question d'ordre mathématique pour en être déclarées gagnantes. Au Canada, il y a un total de 150 véhicules à gagner, dont 27 pour la province de Québec. Tous les participants admissibles gagneront un prix ou recevront un crédit d'achat/location d'une valeur de 1 000 \$ sur la plupart des modèles 2004 et sur une sélection de modèles 2005, ou un crédit d'achat/location d'une valeur de 500 \$ sur la plupart des modèles 2005. Les crédits offerts en prix sont répartis ainsi au Canada : 100 crédits de 10 000 \$, dont 20 au Québec, 100 crédits de 5 000 \$, dont 20 au Québec, 400 crédits de 3 000 \$, dont 80 au Québec, 5 400 crédits de 2 000 \$, dont 1 080 au Québec. Consultez votre concessionnaire GM, visitez www.gmcanada.com ou composez le 1 800 463-4783 pour connaître le règlement complet du concours. *0% de financement à l'achat sur approbation de crédit de GMAC seulement. Durée maximale de 36/48/60/72 mois selon le véhicule. Un versement initial, un échange et/ou un dépôt de sécurité peuvent être exigés. L'offre s'applique à l'achat de la plupart des modèles 2004 et 2005 neufs ou de démonstration. Un échange entre concessionnaires peut être nécessaire. Les quantités de modèles 2004 sont limitées. Les offres s'adressent aux clients du service de détail admissibles au Canada. Cette offre est d'une durée limitée et ne peut être combinée avec aucune autre offre. L'offre de 0% de financement à l'achat ne s'applique pas aux véhicules suivants : Cadillac 2004-2005 (tous les modèles), fourgonnettes GM (de tourisme, utilitaires et tronquées) 2004-2005, HUMMER H2 2004-2005, famille GMT 560 2 et 3 et série W à cabine basculante 2004-2005, Corvette 2005, tous les pick-up de grande capacité 2500 et 3500 à cabine classique/allongée/multiplace ou châssis-cabine 2005 et SSR 2005. Voyez votre concessionnaire pour connaître les modalités et conditions. Pour obtenir l'information la plus récente, visitez gmcanada.com, passez chez votre concessionnaire Pontiac • Buick • GMC • Chevrolet • Cadillac, ou appelez-nous au 1 800 463-4783.

SUITE DE LA UNE

Forcée de réagir vite, Montréal investit 1,25 million

MONTRÉAL
suite de la page A1

« La Direction des technologies de l'information (DTI) a identifié des points de faiblesse majeurs dans la sécurité des infrastructures et souhaite minimiser les risques par une intervention à court terme. Ainsi, elle a planifié la réalisation de travaux urgents à effectuer d'ici la fin de l'année », écrit-on dans ce document daté du 3 novembre dernier.

En avril 2004, l'équipe d'urgence de la DTI avait déjà eu à contrer l'attaque du virus informatique SASSER, ce qui avait provoqué une panne des services principaux du réseau (courriel et Internet) durant 45 minutes. Selon *Le Fil conducteur*, bulletin interne des Services administratifs

de la Ville, la panne fut relativement courte comparée à celles qu'ont subies d'autres villes canadiennes, qui auraient duré quelques heures.

Le serveur des bibliothèques de la Ville a aussi subi une virulente attaque du cyberspace en 2003, ce qui avait entraîné sa « dégradation », selon le sommaire décisionnel du 3 novembre. La Ville a toutefois refusé de fournir plus de détails sur cette histoire, si ce n'est pour dire que les usagers n'avaient pas été pénalisés.

Cinq volets

Les travaux préliminaires visant à rehausser la sécurité informatique s'articuleront autour de cinq volets : sécuriser l'environnement de télétravail, rendre plus efficaces les processus d'identification

et les privilèges d'accès des utilisateurs, équiper les réseaux d'infrastructures de télésurveillance contre les intrusions, mettre en place un système de suivi de l'utilisation d'Internet et mettre à niveau certaines composantes matérielles.

Un des éléments les plus intéressants de ce projet est la télésurveillance des réseaux. La Ville embauchera une firme extérieure qui installera des sondes dans ses infrastructures. Un peu à l'exemple des systèmes d'alarme dans les maisons et les commerces, ces sondes auront pour tâche de détecter les intrusions et d'alerter la centrale du fournisseur.

La réalisation des cinq étapes nécessite un investissement prévu de 940 000 \$, somme à laquelle il faut ajouter 300 000 \$ en

frais récurrents pour les prochaines années. Total : 1,24 million. La somme est importante, mais elle demeure marginale lorsqu'on la compare aux quelque 141,7 millions que la Ville a investis dans son réseau et ses infrastructures informatiques entre 2002 et 2004. En 2005, le plan triennal d'immobilisation prévoit injecter encore 43,8 millions dans ce secteur.

À la fin des années 90, la Ville avait investi quelque 12 millions pour se prémunir contre le *bugue* de l'an 2000. Au tournant de l'année, rien ne s'était produit, mais le 29 février 2000 le système informatique de la gestion des impôts fonciers avait connu des ratés parce qu'il ne reconnaissait pas l'année bissextile. Les années se terminant par 00 ne sont bissextiles qu'aux 400 ans (1600, 2000, etc.), et plusieurs systèmes informatiques dans le monde n'avaient pas retenu cette particularité.

Accident d'avion à Gaspé

PRESSE CANADIENNE

Un accident d'avion a fait cinq blessés hier matin à l'aéroport de Gaspé alors que des conditions météorologiques difficiles sévissaient dans la péninsule.

L'appareil, qui avait décollé en matinée de Port-Menier, dans l'île d'Anticosti, était en phase d'atterrissage vers 11 h 20 lorsque le pilote a raté la piste d'une cinquantaine de pieds.

« Les conditions météorologiques difficiles pourraient expliquer l'accident », a indiqué Jayson Gauthier, des affaires publiques de la Sûreté du Québec. Les quatre passagers et le pilote ont été conduits au centre hospitalier de Gaspé pour y soigner des blessures mineures.

Clients Rogers^{MC} et Fido^{MD}, décrochez la meilleure occasion de tout le canton!

Troquez votre vieux téléphone
Rogers^{MC} ou Fido^{MD} contre un beau
phototéléphone à

0\$

et un an de service
gratuit*

avec le forfait 45 \$/700 minutes
incluant, en plus,
les soirs et les week-ends illimités.

Ou bien, échangez votre BlackBerry^{MC}
contre un BlackBerry 7750 tout neuf.**

Joignez-vous à notre clientèle, la plus fidèle au pays,
en passant simplement dans un magasin Espace Bell
ou Bell Mobilité participant.

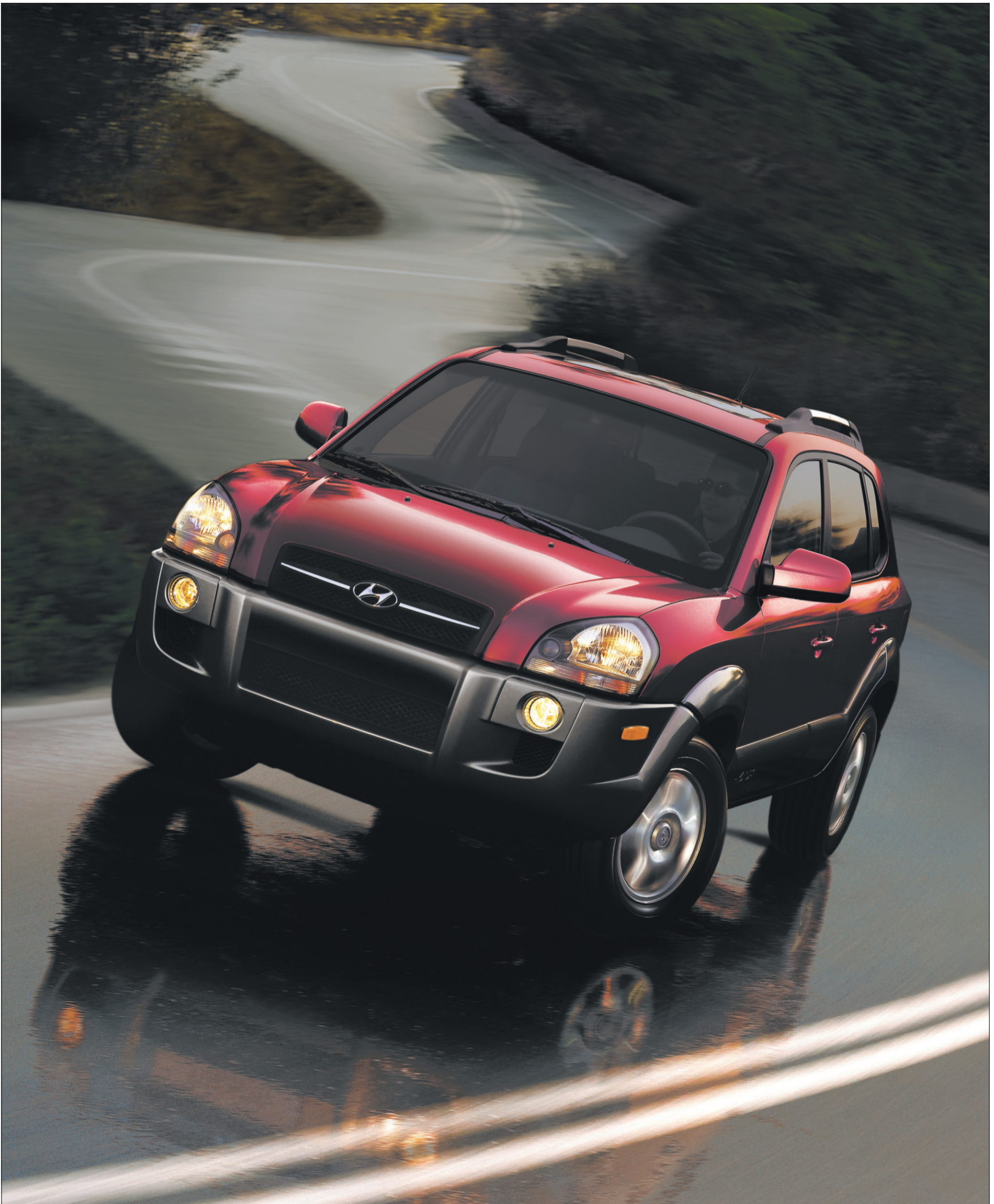
Brettez pas, l'offre se termine le 31 décembre



Et bien simple.^{MC}

Espace Bell

Anjou Les Galeries d'Anjou (514) 353-0257	Tour Jean-Talon (rez-de-chaussée) (514) 270-1155
Beloeil Mail Montenach (450) 446-7176	Montréal-Nord Place Bourassa (514) 322-3202
Brossard Mail Champlain (450) 465-8759	Mont-Tremblant 517, rue de St-Jovite (819) 681-0404
Châteauguay Centre régional Châteauguay (450) 691-7665	Pointe-aux-Trembles 12530, rue Sherbrooke Est (514) 645-4455
Coaticook 18, rue du Manège Place J.R. Lefebvre (819) 849-9997	Pointe-Claire Fairview Pointe-Claire (514) 630-4992
Cowansville Domaine du Parc (450) 263-4444	Repentigny 309, rue Notre-Dame (450) 585-4455
Delson 5, route 132 (450) 635-9999	Les Galeries Rive-Nord (450) 657-4455
Dollard-des-Ormeaux 3352, boul. des Sources (514) 684-6846	Rosemère 232, boul. Curé-Labelle (450) 979-3838
3699, boul. St-Jean (514) 626-8888	Place Rosemère (450) 435-0024
Dorion-Vaudreuil 84, boul. Harwood (450) 424-1416	Salaberry-de-Valleyfield Centre commercial Valleyfield (450) 377-1256
Dorval Les Jardins Dorval (514) 631-1222	Sherbrooke 2700, rue King Ouest (819) 823-9994
Drummondville 2265, boul. St-Joseph (819) 478-5178	Carrefour de l'Estrie (819) 565-1605
Promenades Drummondville (819) 474-4433	Sorel Les Promenades de Sorel (450) 742-6789
Gatineau Promenades de l'Outaouais (819) 246-2355	St-Bruno-de-Montarville Les Promenades St-Bruno (450) 441-1535
Granby Galeries de Granby (450) 777-4058	Ste-Agathe-des-Monts 80A, boul. Morin (819) 321-0265
Hull Galeries de Hull (819) 771-2716	St-Eustache Place St-Eustache (450) 623-8500
Joliette Les Galeries Joliette (450) 755-5533	St-Hubert 5190, boul. Cousineau (450) 676-9919
LaSalle Carrefour Angrignon (514) 364-3071	3879, boul. Taschereau (450) 926-2020
Laval 1655, boul. St-Martin Ouest (450) 680-1010	St-Hyacinthe Galeries St-Hyacinthe (450) 778-1749
Carrefour Laval (450) 681-3344	St-Jean-sur-Richelieu 391, boul. du Séminaire Nord (450) 348-5210
Carrefour Laval (kiosque) (450) 978-7133	Carrefour Richelieu (450) 349-4400
Centre Laval (450) 680-2355	St-Jérôme Le Carrefour du Nord (450) 431-3926
Longueuil Place Longueuil (450) 679-4558	St-Laurent La Place Vertu (514) 335-2355
Montréal Boul. Décarie (angle Jean-Talon) (514) 739-7777	St-Léonard 6050, boul. Métropolitain Est (514) 257-9292
9280, boul. de l'Acadie (514) 385-0770	Centre Le Boulevard (514) 376-2288
5187, avenue Papineau (angle Laurier) (514) 526-2020	Terrebonne Les Galeries Terrebonne (450) 964-7985
892, rue Ste-Catherine Ouest (514) 866-6686	Tracy 604, route Marie-Victorin (450) 746-7777
Centre Rockland (514) 340-1269	Trois-Rivières 5691, boul. Jean-XXIII (819) 376-6849
Place Alexis-Nihon (514) 939-2439	Centre Les Rivières (819) 691-0482
Place Dupuis (514) 844-1313	Victoriaville 567, boul. des Bois-Francis Sud (819) 357-7777
Place Versailles (514) 353-8847	La Grande Place des Bois-Francis (819) 357-5776
Plaza Côte-des-Neiges (514) 342-5444	



PDSF du Tucson GL V6 à traction intégrale monté : 27 145 \$, *PDSF du Tucson GL 4 cylindres : 19 995 \$. Frais de transport, de préparation, d'assurance, d'immatriculation et toutes taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre.

64 JOURNALISTES. 0 MAUVAISE CRITIQUE.



Association des Journalistes
Automobile du Canada

Le tout nouveau Tucson.
Gagnant du prix du meilleur véhicule hybride 2005 de l'AJAC.
Il est vôtre à partir de seulement 19 995 \$*.

 **HYUNDAI**

ACTUALITÉS

Martin a discuté affaires et paix avec Kadhafi

DAN DUGAS
PRESSE CANADIENNE

TRIPOLI — Le premier ministre Paul Martin a dit qu'il avait mis « cartes sur table » à propos du respect des droits de la personne au cours de ses deux entretiens hier avec le chef d'État libyen, le colonel Mouammar Kadhafi.

M. Martin a dit qu'il avait aussi discuté avec lui des occasions d'affaires ainsi que de la paix en Afrique et au Moyen-Orient.

Les deux hommes politiques se sont entretenus sous une tente décorée, montée sur une base militaire du centre-ville, tout près d'un bâtiment que des bombardiers américains avaient pilonné en 1986, tuant un des fils du chef libyen.

Des entreprises canadiennes, dont SNC-Lavalin, ont participé ensuite à une table ronde sur le commerce bilatéral. M. Martin a décrit le dictateur comme un homme qui avait le sens de l'histoire, « qui comprend que les atteintes aux droits de la personne ne peuvent continuer dans ce monde en changement constant ».

Le colonel Kadhafi avait fait volte-face il y a un an en annonçant qu'il renonçait au terrorisme et abandonnait son programme de production

d'armes de destruction massive. Malgré tout, les signes extérieurs de l'ancien régime persistent.

Le premier ministre a souligné que des dossiers particuliers ayant trait aux droits humains avaient été abordés mais qu'ils allaient être traités plus amplement par le ministre des Affaires étrangères, Pierre Pettigrew, ainsi que par son secrétaire parlementaire, le député libéral Dan McTeague, au cours d'une rencontre avec le premier ministre libyen, Choukri Mohammed Ghanem.

M. Martin semblait optimiste quant à la réforme du régime libyen, mais a cependant suggéré qu'elle pourrait prendre du temps.

« Selon la teneur de nos pourparlers, beaucoup de progrès ont certainement été accomplis et d'autres avancées sont souhaitées dans les semaines, les mois et les années à venir. »

Au cours d'un second entretien, celui-là impromptu, le dirigeant libyen a encensé le Canada, selon M. Martin.

« Je transmets mes hommages à la population canadienne et la félicite pour les progrès qu'elle a accomplis, a dit le colonel Kadhafi. Je la félicite pour sa démocratie, à laquelle participent tous les groupes ethniques. »

L'homme fort de Tripoli a aussi fait quelques commentaires à propos de son nouvel ami, M. Martin.

« Sur un plan plus personnel, nous avons noué une solide amitié. Nous ne sommes pas seulement amis parce qu'il est premier ministre du Canada. Nous serions amis même s'il n'était pas premier ministre. »

Six cas de droits de la personne préoccuperaient M. Martin. Mais les autorités canadiennes n'ont pu identifier précisément les cas soulevés, pour des raisons de confidentialité.

« J'estime que M. Kadhafi était extrêmement ouvert aux accommodements, il a suggéré à son personnel de faire l'examen des cas, a expliqué le député. Nous avons bâti des ponts d'une grande importance, ce qui nous permet d'être optimistes sur nos prochains échanges. »

Le premier ministre a également fait pression en faveur de l'accroissement du commerce entre les deux pays. Il a défendu ce démarchage en soulevant le fait que le commerce va de pair avec le respect des droits de la personne. Avant de partir, il a également assisté à une cérémonie où cours de laquelle le géant SNC-Lavalin, de Montréal, signait un protocole d'entente de 1 milliard pour la poursuite des travaux d'un grand aqueduc.



Solide poignée de main entre le premier ministre Paul Martin et le chef libyen Mouammar Kadhafi.

PHOTO YOUSEF AL-AGELI, ASSOCIATED PRESS

Les appels de Fido à Fido à mini prix

- > Appels locaux, messages textes et instantanés illimités entre abonnés Fido
- > 100 minutes de jour, en semaine
- > 1000 minutes, soirs et week-ends

~~25\$~~
par mois

10\$
par mois

pour les 3 premiers mois

Appareils à partir de 0\$



Offres valides avec Entente Fido® seulement

AUSSI

3 MOIS ILLIMITÉS

Appels locaux, messages textes et images



Achetez sur fido.ca ou en composant le 1 888 481-FIDO (3436).

Le forfait Fido à Fido à 10 \$ pour trois mois et l'offre de trois mois d'appels locaux et de messages textes et images illimités offerts jusqu'au 3 janvier 2005. L'offre portant sur les appareils est valide jusqu'à épuisement des stocks. Le forfait Fido à Fido à 10 \$ pour trois mois et l'offre sur les appareils sont valides avec toute nouvelle activation d'un forfait mensuel de temps d'antenne avec Entente Fido. L'offre de trois mois d'appels locaux et de messages textes et images illimités est valide avec toute nouvelle activation d'un forfait mensuel de temps d'antenne. Les appels locaux sont illimités dans la zone de couverture numérique de Fido. Le prix courant du forfait Fido à Fido est de 25 \$ par mois et s'applique dès le troisième mois. Taxes, frais d'interurbain, d'itinérance, frais mensuels de service 911 (50 ¢) et d'accès au réseau (6,95 \$) ou autres frais applicables en sus. Sujet à la politique d'utilisation équitable de Fido. Certaines restrictions s'appliquent. Détails en magasin. Fido est une marque déposée de Microcell Solutions Inc.

LES MAGASINS

- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Carrefour Angrignon
- Carrefour Laval
- Centre Laval
- Centre Rockland
- Place Versailles
- Place Rosemère

- Centre Fairview Pointe-Claire
- Carrefour du Nord, Saint-Jérôme
- Mail Champlain
- Les Promenades St-Bruno
- Les Galeries d'Anjou
- Centre Eaton
- Galeries des Sources
- Galeries Rive Nord
- Place Vertu

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Montréal:



Allez jusqu'au bout... Même si vous avez atteint le sommet.



AUTOMOBILE JOURNALISTS
ASSOCIATION OF CANADA

ASSOCIATION DES JOURNALISTES
AUTOMOBILE DU CANADA

Le Toyota Tacoma 2005 : selon l'AJAC, la meilleure camionnette.

Les camions Toyota ont mérité de nombreux bravos partout dans le monde. Mais rares sont les sommets qui peuvent se comparer au fait d'être choisi « Meilleure camionnette » par l'Association des journalistes automobile du Canada. Après tout, qui est mieux en mesure de juger un véhicule utilisé au Canada que les journalistes automobile qui vivent et travaillent ici? Vous comprendrez pourquoi ils ont été si impressionnés lorsque vous ferez un essai routier chez votre concessionnaire Toyota. Pour connaître les concessionnaires Toyota ou obtenir de plus amples renseignements, visitez toyota.ca



*Allez
jusqu'au bout[™]
Tacoma*

**CAMION
TOYOTA**



ACTUALITÉS

Maher Arar, personnalité canadienne de l'année du *Time*

D'APRÈS PC, AP ET AFP

TORONTO — Maher Arar a été choisi personnalité canadienne de l'année par l'édition canadienne du magazine *Time*.

Né en Syrie et détenteur de la double nationalité, M. Arar avait été emprisonné par les autorités américaines à New York en septembre 2002 pour implication présumée dans le réseau Al-Qaeda d'Oussama ben Laden, puis expulsé en Syrie.

L'ingénieur en télécommunications de 35 ans a dit qu'il avait été torturé dans une cellule par les Syriens avant d'être libéré en 2003. Il a toujours nié tout engagement terroriste. Plus tôt cette année, il a obtenu qu'une enquête publique soit menée sur cette affaire.

Il y avait d'autres personnalités en lice, comme le chef conservateur Stephen Harper et le premier ministre Paul Martin, a expliqué le chef de la rédaction de *Time Canada*, Adi Ignatius. « Au bout du compte, toutefois, il restait une personne qui, à notre avis, incarnait des enjeux qui allaient vraisemblablement demeurer d'une grande actualité pendant longtemps au pays. Et cette personne, c'est Maher Arar. »



Le Canadien d'origine syrienne Maher Arar vient d'être désigné personnalité canadienne de l'année par l'éditeur de la version canadienne du magazine *Time*. On le voit ici en compagnie de sa femme, Monia Mazigh, à l'issue d'une conférence de presse, le 28 janvier dernier.

PHOTO D'ARCHIVES TOM HANSON, PRESSE CANADIENNE

Clients Rogers Sans-fil et Fido, passez à TELUS et obtenez-en plus.

Un BlackBerry^{MD} ou un téléphone gratuit.*

Apportez-nous votre appareil Rogers Sans-fil ou Fido^{MC} en service ainsi que votre relevé datant de 60 jours ou moins et obtenez :

- un BlackBerry GRATUIT en échange d'un BlackBerry* ou
- un téléphone GRATUIT en échange d'un téléphone*



écran couleur
BlackBerry 7750^{MC}



vidéotéléphone
Nokia 3205



téléphone
couleur à rabat
LG 4600

Temps d'antenne gratuit pendant un an.†

Inclus avec l'un de ces deux forfaits à la signature d'un contrat de 3 ans.

MAX 25

25 \$/mois[‡]

- Appels locaux entrants illimités
- Jusqu'à 1 000 minutes d'appel local le soir et le week-end
- Jusqu'à 100 minutes d'appel local en tout temps

MAX 45

45 \$/mois[‡]

- Appels locaux illimités le soir et le week-end
- Jusqu'à 700 minutes d'appel local en tout temps

Une plus grande couverture numérique.**

Aucune autre entreprise de sans-fil n'offre une meilleure couverture numérique que TELUS.

Un peu plus d'amour.

TELUS
mobilité^{MD}

le futur est simple^{MD}

BOUTIQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

MONTRÉAL

Carrefour Angrignon
Centre commercial Le Boulevard
Centre Domaine
Centre Eaton
Centre Rockland
Complexe Desjardins
Fairview Pointe-Claire
Galeries d'Anjou
Galeries Lachine
Mail Cavendish
Place Alexis Nihon
Place Lasalle
Place Versailles
Place Vertu
Westmount Mall
Centre-ville
950, rue Sainte-Catherine Ouest
4202, rue Saint-Denis
Action Télécom Inc.
1531, rue Notre-Dame Ouest
Communications Métropolitaine
10223, boul. Pie-IX
Communications Mobilenet
5165, ch. Queen-Mary
La Zone SCP
6321, route Transcanadienne, local 1470

Dollard-des-Ormeaux

La Zone SCP
3349B, boul. des Sources

Saint-Laurent

D2 Technologie Inc.
2119, boul. Marcel-Laurin
PC Page Communications Inc.
3832, boul. Côte-Vertu

LAVAL ET RIVE-NORD

Blainville

Digital Radiocommunication
9, boul. de la Seigneurie, local 7

Joliette

Multicom Communications 2000
159, boul. Antonio-Barrette

Laval

Carrefour Laval
Centre Laval
Contact Com. D.L.
Communications
1521, autoroute 440 Ouest
Proxi Telecom Inc.
1662, boul. Saint-Martin Ouest
SRAD Communications Inc.
2995, boul. Dagenais, local D

Repentigny

Galeries Rive-Nord
Technicom
346, rue Notre-Dame, local C

Rosemère

Place Rosemère
Contact Com. D.L.
Communications
259, boul. Labelle, local 102

Saint-Jérôme

Carrefour du Nord

Terrebonne

Galeries de Terrebonne
SRAD Communications Inc.
2292, ch. Gascon

RÉGIONS

Saint-Hyacinthe

Cellulaire +
Galeries Saint-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise

RIVE-SUD

Mail Champlain
Place Longueuil
Promenades Saint-Bruno

Belœil

Cellulaire +
559, boul. Laurier

Valleyfield

D2 Technologie Inc.
1, rue Dufferin, local 3

Greenfield Park

Proxi Telecom Inc.
3814, boul. Taschereau

Sainte-Julie

Alto Communication
1950, ch. du Fer-à-Cheval

Le *Time* américain honore Bush

AP, CP, AFP

TORONTO — Dans son édition américaine, *Time* a désigné le président réélu, George W. Bush, comme personnalité de l'année. Le magazine publie à cette occasion une longue interview du chef de la Maison-Blanche dans laquelle il déclare espérer laisser le souvenir d'un défenseur de la liberté dans le monde.

C'est la deuxième fois de sa carrière que George W. Bush est choisi comme « personnalité de l'année » par *Time*, pour avoir réussi à se faire réélire et « avoir réorganisé les règles de la politique pour qu'elles s'adaptent à son style cow-boy de gouvernement ».

Le président Bush demeure une figure marquante en Amérique et dans le monde ; il ne laisse personne indifférent, explique le rédacteur en chef, Jim Kelly. « Beaucoup, beaucoup d'Américains auraient profondément voulu qu'il ne gagne pas. Et pourtant, il a gagné », estime-t-il.

George W. Bush entre ainsi dans le club très fermé des présidents américains ayant été choisis deux fois comme « personnalité de l'année » par *Time* : Harry Truman, Dwight Eisenhower (la première fois en tant que général), Lyndon Johnson, Richard Nixon, Ronald Reagan et Bill Clinton. Franklin Roosevelt les bat tous, ayant été choisi trois fois.

George W. Bush avait également été « homme de l'année » en 2000, lorsque la Cour suprême des États-Unis l'a déclaré vainqueur d'une présidentielle à rallonge et à suspense.

Les autres candidats potentiels cette année étaient deux réalisateurs controversés pour différentes raisons, Michael Moore et Mel Gibson, ainsi que Karl Rove, qu'on considère comme l'artisan de la victoire de Bush.

Dans une longue interview accordée à *Time* dans le bureau Ovale de la Maison-Blanche, M. Bush déclare qu'il a dû rester ferme face aux critiques tout en se disant certain que ses décisions rendront le monde meilleur.

« Si on aspire à de grands changements, il ne faut pas espérer être récompensé dans l'histoire proche. De toute façon, je n'escompte pas que beaucoup d'historiens, à court terme, écriront beaucoup de choses gentilles à mon sujet », admet-il.

M. Bush a confié avoir inscrit les élections irakiennes sur la liste des cadeaux de Noël qu'il souhaite cette année. « Je veux qu'il y ait des élections en Irak le 30 janvier, et que les gens aient la possibilité de s'exprimer », répond-il à une question sur ce qu'il souhaite pour Noël après le « gros cadeau » qu'avait été la capture de Saddam Hussein l'an dernier.

Dans le même numéro, *Time* publie un sondage selon lequel 49 % des Américains approuvent l'action de George W. Bush, soit à peu près la même proportion qu'avant l'élection présidentielle. En revanche, 50 % d'entre eux pensent que le pays va dans la mauvaise direction, contre 40 % qui pensent le contraire.

Cette offre prend fin le 31 décembre 2004. Visitez telusmobilitte.com/quebec pour les détails.

Zellers

Vite! Vite! Noël approche!

NE PAYEZ RIEN AVANT MARS 2005!

L'offre s'applique à toute la marchandise en magasin!

Précisions en magasin.



4
Plus que
jours pour
vos achats
des fêtes!

Le mardi 21 décembre 2004 seulement!

15%* de rabais

Un petit
cadeau
pour vous

sur presque toute la marchandise en magasin

L'offre s'applique aux articles à prix ordinaire, de solde et de liquidation. *Les exceptions suivantes s'appliquent : produits d'épicerie (comprend aliments, produits chimiques, friandises, produits de papier, couches et articles pour animaux), produits du tabac, médicaments, billets de loterie, gros électroménagers, téléviseurs, magnétoscopes, logiciels, matériel et accessoires informatiques, consoles et cartouches de jeux vidéo, cassettes et disques préenregistrés (rayon 792), lecteurs DVD (rayon 683), films, offres par publipostage, commandes du catalogue Primes Hbc, cartes-cadeaux Hbc et marchandises des rayons concédés. Précisions en magasin.

Quelles aubaines! Les mercredi, jeudi et vendredi 22, 23 et 24 décembre 2004.

30%* de rabais

sur TOUS les vêtements sport sous licence et les hauts, pantalons et jupes Cherokee® pour enfant

*Exceptions : modèles en denim. Articles à prix ordinaire et de liquidation.

40%* de rabais

sur les vêtements, vêtements de nuit et basiques mode LNH^{MD} pour toute la famille

*Exceptions : jerseys d'équipes. Articles à prix ordinaire et de liquidation.

50%* de rabais sur TOUS

les assortiments d'articles de Noël suivants : arbres, décorations, lumières, ensembles de projecteurs pour l'extérieur, articles ménagers et linge de maison

*Articles à prix ordinaire et de liquidation.

40%* de rabais

sur TOUS les vêtements de nuit et peignoirs pour femme

AUSSI :
• 30% de rabais sur les peignoirs pour homme
• 50% de rabais sur les pyjamas et robes de nuit en finette sous emballage pour femme

*Articles à prix ordinaire et de liquidation.

40%* de rabais

sur les vêtements de nuit et les basiques mode Holiday Joy

*Articles à prix ordinaire et de liquidation.

50%* de rabais

• sur les vêtements chic des fêtes pour femme
• sur les vêtements chic des fêtes pour fille
• sur les vêtements «premier Noël de bébé»
• sur les tricots et les vêtements en molleton polaire pour toute la famille

*Articles à prix ordinaire et de liquidation.

50%* de rabais jusqu'à

sur les bijoux

• 30% de rabais sur les bijoux mode en boîte et fantaisie de Noël
• Rabais additionnel de 30% sur les montres, bijoux fins et mode en liquidation
• 50% de rabais sur un choix de bagues serties de diamants et de pierres précieuses

40%* de rabais

Leap Pad de Leap Frog®

29⁹⁷

avant 49,97

PLUS!
À l'achat d'un logiciel de recharge Leap Frog®, obtenez-en un deuxième à moitié prix*!

*Le deuxième article doit être de valeur égale ou inférieure.

50\$* de rabais

Ensemble de 3 tables basses Verona à plateau en verre

139⁹⁷

avant 189,97

Coin-repas Verona 5 pièces avec table à plateau rond en verre

199⁹⁷

avant 249,97

25%* de rabais

• sur TOUS les petits appareils de toilette Conair® à prix déjà réduit
• sur TOUS les petits appareils de toilette Charlescraft®
• sur les troussees Colourlights Conair® et les ensembles de recharge

7⁹⁷

Prix CISEAUX
Cloches Manderly Ferrero, 16 x 137 g avant 9,97

50%* de rabais

sur une sélection de batteries de cuisine en inox

50%* de rabais jusqu'à

sur une sélection de chocolats et d'ensembles-cadeaux La Table du Gouverneur

20\$* de rabais

Table de banquet pliante

59⁹⁷

avant 79,97

15%* de rabais

sur TOUS les ensembles-cadeaux de produits parfumés de prestige

*Exceptions : produits vendus à l'unité.

Les prix sont en vigueur les mercredi, jeudi et vendredi 22, 23 et 24 décembre 2004 (à moins d'indication contraire). Le choix varie selon le magasin. Tant qu'il y en aura. Désolés, aucun bon d'achat différé.



ACTUALITÉS



PHOTO CHRIS WATTIE, REUTERS

Pierre Pettigrew a réitéré l'appui du Canada à la tenue des élections qui doivent avoir lieu le mois prochain en Irak.

ÉLECTIONS EN IRAK

Le Canada jouera un rôle de soutien

JIM BROWN
PRESSE CANADIENNE

Le ministre canadien des Affaires étrangères, Pierre Pettigrew, a réitéré l'appui du Canada à la tenue d'élections le mois prochain en Irak, et indiqué que le gouvernement libéral demeurerait prêt à fournir experts techniques et observateurs, si nécessaire.

Cet engagement est survenu hier après que trois membres du personnel électoral irakien eurent été abattus à Bagdad, tandis que l'explosion de voitures piégées dans deux autres villes faisait plus de 60 morts. Au même moment, des représentants du Canada, d'Amérique latine, d'Europe et du Moyen-Orient étaient réunis à Ottawa, pour discuter de l'aide internationale pour la tenue et la surveillance des élections prévues le mois prochain en Irak.

« Nous reconnaissons tous qu'il s'agit d'un moment crucial dans la transition politique en Irak », a déclaré M. Pettigrew par téléconférence depuis la Lybie, où le premier ministre Paul Martin rencontrait le leader lybien Mouammar Kadhafi. « La meilleure façon d'assurer la stabilisation de l'Irak est un processus politique démocratique, ouvert à tous et crédible. »

Des défis en matière de sécurité

Dans un texte diffusé par son bureau, le ministre admet que les défis en matière de sécurité sont considérables et les échéanciers serrés, mais il réitère les offres d'aide du premier ministre Martin.

Les attaques d'hier sont les plus récentes tentatives de la rébellion de perturber la campagne électorale en vue du scrutin prévu le 30 janvier prochain, ce qu'ont bien saisi les participants à la conférence.

« Il y a des risques évidents », a commenté Eduardo Valdez, un délégué du Panama, membre de la commission électorale de ce pays.

M. Valdez a ajouté que les discussions se poursuivraient, et que son pays pouvait éclairer utilement le débat. « Il y a certains parallèles entre l'Irak et le Panama. Nous avons tous deux vécu une invasion américaine. Nous avons dû tout réorganiser à partir de zéro. »

Le directeur général des élections du Canada, Jean-Pierre Kingsley, est resté discret sur la teneur de la conférence, convoquée pour favoriser l'échange d'idées sur les difficultés logistiques de l'organisation d'un scrutin en Irak.

Les discussions « vont très bien », s'est borné à dire M. Kingsley au cours d'une pause. Des représentants d'Argentine, de Hongrie, de divers pays musulmans et de la Ligue arabe ont refusé de commenter les entretiens à huis clos, qui devaient se poursuivre lundi.

M. Kingsley a déjà dit qu'une des principales questions à résoudre est de savoir si les observateurs internationaux devraient être déployés sur le territoire irakien, ou s'ils devraient suivre le déroulement du scrutin à partir d'un pays voisin, comme la Jordanie.

La rencontre à l'appui des Nations unies et de la Commission électorale indépendante de l'Irak. C'est Élections Canada qui accueillait les participants, conjointement avec la Fondation internationale pour les systèmes électoraux.

Le Canada a offert son expérience en matière d'organisation d'élections et a dépêché des observateurs électoraux dans plusieurs pays. Il envoie une délégation de 500 observateurs, sous la houlette de John Turner, en Ukraine pour le scrutin qui doit s'y tenir le 26 décembre.

Le premier ministre Paul Martin s'est dit prêt à envoyer des observateurs en Irak aussi. Jusqu'à présent, Ottawa n'a reçu aucune requête officielle, mais le premier ministre a abordé ce dossier avec le président américain George W. Bush au cours de la visite récente de celui-ci à Ottawa.

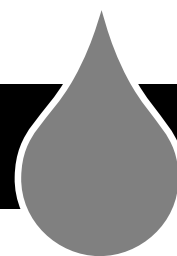
Ottawa augmenterait le nombre d'espions à l'étranger

PRESSE CANADIENNE

Le gouvernement fédéral envisage la possibilité d'augmenter le nombre d'« espions » canadiens qui travaillent à l'extérieur du pays.

La ministre de la Sécurité publique, Anne McLellan, a indiqué au *Toronto Sun* que les pressions sont constantes sur le Canada pour qu'il soit plus actif dans la collecte de renseignements outre-frontière. Elle soutient que le premier ministre Paul Martin appuierait une telle initiative, vouée principalement à déjouer de possibles menaces terroristes fomentées à l'étranger.

M^{me} McLellan estime que ce travail d'espionnage pourrait être confié au Service canadien de renseignement et de sécurité. Elle admet du même coup que le budget du SCRS devrait être augmenté considérablement.



la collecte

VILLAGE MONTPPELLIER

En collaboration avec le Marché Jean-Marc Gravel et Fils Inc.

Lundi 20 décembre
10h30 à 16h

740, boulevard Côte-Vertu, Saint-Laurent

MAIL CHAMPLAIN

Du 20 au 30 décembre
Lundi au jeudi
13h30 à 20h30

2151, boulevard Lapinière, Brossard

Info-collecte: (514) 832-5000 • 1 800 847-2525
www.hema-quebec.qc.ca



Partagez un cadeau unique...

DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE.

la Baie encore plus

40 % de rabais
tenues de nuit
et peignoirs

ToGo^{mc}, Versailles, Claudel, Joe Boxer, Aria,
FM, Jones New York et autres

Tous nos
magasins sont
ouverts de
8h à 21h

jusqu'à
40 % de rabais
soutiens-gorge
et slips mode JLO

50 % de rabais
peignoirs et sorties-de-bain
Mantles^{mc}

Ord. 39 \$ à 90 \$. Solde 19,50 \$ à 44,99 \$

solde **3999**
peignoirs Charter Club
pour elle

Ord. 59,99 \$

semaine **BALAYAGE** d'après Noël... avant Noël
jusqu'au vendredi 24 décembre



30 % de rabais
soutiens-gorge
et slips DIM



50 % de rabais
soutiens-gorge et culottes
sous boîte

Wonderbra et Warners



35 % de rabais
choix de lingerie
Calvin Klein



30 % de rabais
dessous de jour, slips
et soutiens-gorge mode



30 % de rabais
dessous chauds
Elita, Mantles^{mc} et Cuddle Duds



30 % de rabais
dessous minceur
Flexees et autres



2999
peignoirs en coton éponge
Choix de modèles
Prix de comparaison 59 \$



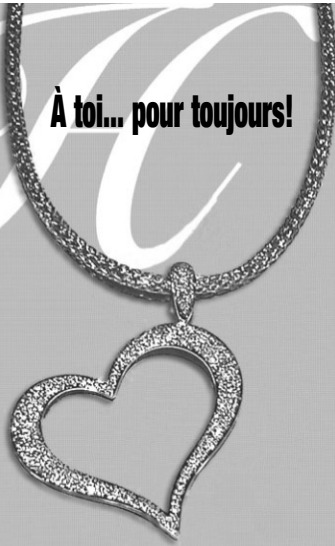
1499
dessous de jour
Tommy Hilfiger
Prix de comparaison 25 \$



2499
chemises de nuit
Jones New York en satin
Prix de comparaison 50 \$

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : Liz Claiborne Home, Home Studio, offres spéciales de la direction, articles « Bon prix la Baie tous les jours », « Nouvellement réduit », « Achat-choc » et ceux des rayons concédés. La mention « ACHAT-CHOC » indique que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Les articles « Achat-choc » sont offerts en quantités limitées; pas de bons d'achat différé. Prenez note que la mention « PRIX CISEAUX » signifie que le bas prix au quotidien existant est temporairement réduit. Précisions en magasin.


À toi... pour toujours!



HEMSLEYS
— JOAILLIER • JEWELLERS —

2355 C, Transcanadienne
Mega centre des Sources
Pointe-Claire (514) 694-4600

DE TOUT
MON COEUR
POUR TOI
MON AMOUR



BIJOUTERIE
DE RENOM
DEPUIS 1870

NOUVEAU
MAGASIN DE
5 000 PI CAR.

MEGA CENTRE
DES SOURCES



PHOTO ARCHIVES AFP

Plusieurs entreprises du secteur textile en Chine ont augmenté leur capacité de production en prévision de la levée des quotas le 1^{er} janvier prochain. Mais cet ajustement risque aussi d'aviver la compétition et de tirer les prix vers le bas.



LA PROMO BAGAGES 1^{re} CLASSE SE POURSUIT

50 % à 60 % de rabais

Le compte à rebours se poursuit...

5 jours

avant Noël!



jusqu'à 50 % de rabais

pantoufles pour toute la famille



jusqu'à 50 % de rabais

bottes pour toute la famille



50 % de rabais

gants Mantles^{MC} en cuir pour elle

Ord. 50 \$. Solde 24,99 \$

DES AUBAINES À LA PELLETÉE PARTOUT, PARTOUT!

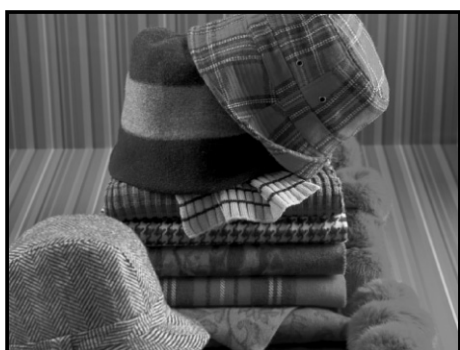
De L'authentique magasin de Noël



6 articles : 40 % de rabais
3, 4 ou 5 articles : 35 % de rabais
un ou 2 articles : 30 % de rabais
collants et chaussettes pour femme



50 % de rabais
pantoufles, chaussons et chaussettes à motifs festifs
Variété de modèles et de couleurs.



40 % de rabais
gants, couvre-chefs, écharpes, ceintures et accessoires chauds



40 % de rabais
portefeuilles pour elle
Exceptions : Fossil, Roots et articles en liquidation.



40 % de rabais
pantoufles et chaussons pour elle
Isotoner, Dearfoams, Hue, Isotoner Too, Mantles^{MC}, ToGo^{MC} et Jockey



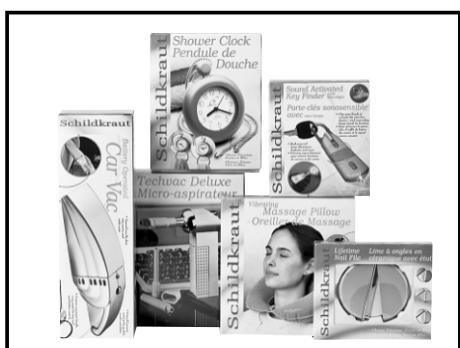
50 % de rabais
sélection de chaussures pour toute la famille



30 % de rabais
sacs à main
Liz Claiborne, Cornell, Derek Alexander, Roots, Frankie & Johnnie et Bianca Nygård



50 % de rabais
articles-cadeaux en boîte
Fossil, Nine West et Liz Claiborne



50 % de rabais
articles-cadeaux Starcase préemballés

Chine Industrie du textile Surcapacité et conditions de travail gênent la compétitivité

AGENCE FRANCE-PRESSE

SHENZHEN, Chine — Après avoir largement anticipé la fin des quotas sur le textile, la Chine risque de se retrouver avec des surcapacités de production et une concurrence interne exacerbée qui n'arrangeront pas les conditions de vie et de travail des ouvriers du secteur.

Plus de neuf entreprises textiles sur 10 interrogées par Global Sources, un service d'information pour les entreprises qui achètent en Chine, ont déclaré avoir augmenté leur capacité de production en préparation de la levée des quotas au 1^{er} janvier prochain.

Mais cet ajustement risque aussi d'aviver la compétition et de tirer les prix vers le bas.

À Shenzhen, ville-champignon frontalière de Hong Kong, ainsi que dans le reste du delta de la rivière des Perles (Zhujiang), les entreprises travaillant pour les grandes marques internationales sont légion.

Mais les prix des terrains ont grimpé dans la région et les salaires des ouvriers migrants originaires des provinces pauvres de l'intérieur ont également commencé à augmenter, face à une pénurie de main-d'oeuvre apparue pour la première fois cette année.

« Nous n'avons pas d'autre choix que de nous préparer à déplacer nos usines vers des endroits moins chers pour augmenter notre capacité tout en maintenant notre compétitivité », affirme Shen Junying, directrice de Shenzhen Lida Silk Fashion, qui produit des vêtements décontractés pour de grandes marques internationales.

Elle ajoute que le déménagement vers l'intérieur de la Chine est « une tendance générale dans la profession » alors que le salaire des ouvriers qualifiés à Shenzhen a augmenté de 5 % par an au cours des dernières années.

Le salaire moyen dans le secteur manufacturier en Chine tourne autour de 1000 yuans (148 \$ CAN) par mois, mais dans le secteur privé, il n'est pas rare que les ouvriers travaillent de 70 à 80 heures par semaine pour réunir cette somme.

« Chez nous, l'inquiétude domine. Des entreprises auparavant installées au Cambodge ou Vietnam sont venues s'installer en Chine, il y a eu des constructions de nouvelles usines, si bien que la concurrence s'est exacerbée », explique Zhao Sijian, directeur de Zhengzhou Simian, une entreprise de fabrication de cotonnades de la province centrale du Henan qui emploie 7200 personnes.

Il ajoute que « de nombreux producteurs disposent de capacités de production jusque-là inexploitées ».

Pour Liu Yuxiang, le directeur général de Shenzhen Rising Fabrics Co., qui exporte aux États-Unis et en Europe, « ceux qui survivront auront la meilleure qualité, le meilleur design et les prix les plus bas ».

Pour échapper aux accusations de surexploitation d'une main-d'oeuvre en grande majorité jeune, féminine et non syndiquée, certaines multinationales ont imposé à leurs fournisseurs des codes éthiques.

Dans certains cas, ces règles ont apporté des améliorations aux conditions de travail, notamment lorsqu'une entreprise chinoise travaille principalement pour une seule société étrangère.

Remis, Pinochet reste hospitalisé

ASSOCIATED PRESS

SANTIAGO — L'ancien dictateur chilien, Augusto Pinochet, victime samedi d'une attaque, se remettait hier mais reste hospitalisé, a annoncé l'hôpital militaire de Santiago. Dans le même temps, ceux qui cherchent à traduire Pinochet en justice pour les crimes commis sous la dictature estiment qu'il s'agit d'un stratagème pour éviter un procès.

Âgé de 89 ans, Pinochet avait été pris d'un malaise et hospitalisé samedi, les médecins affirmant qu'il a eu une attaque. Selon le communiqué de l'hôpital militaire de Santiago publié hier, l'ancien dictateur a « recouvré la conscience et la mobilité », et « n'est plus dans un état critique ».

Le directeur de l'hôpital, le Dr Leonel Gomez, a précisé qu'il pourrait peut-être regagner son domicile d'ici un ou deux jours, mais que d'autres examens doivent être pratiqués pour déterminer s'il aura des séquelles physiques et neurologiques.

La **carte-cadeau** aux mille et une possibilités



FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

ÉDITORIAL

La charité

En cette période des Fêtes, nous publions aujourd'hui le deuxième de trois éditoriaux sur les relations d'aide à l'intérieur de la société.



mroy@lapresse.ca

MARIO ROY

Qui a détruit la charité ? Pourquoi ce mot est-il devenu vaguement honteux, plus ou moins synonyme de condescendance et d'humiliation, alors qu'au dictionnaire il est plutôt associé à l'amour du prochain et à l'acte consistant à faire du bien ? On croirait presque qu'un sombre complot s'est chargé de dévaluer la charité. Laquelle s'est vue attaquée à la fois par ce qu'il est convenu d'appeler la gauche et la droite, par le capitalisme et par l'État-providence, par le fondamentalisme religieux et par le tout-politique.

Voyons cette hétéroclite assemblée de conspirateurs.

L'acte consistant à faire le bien doit-il nécessairement être codifié, bureaucratisé, désincarné, anonyme ?

Un, l'État.

Depuis les années 60, au Québec, la tutelle étatique s'est substituée à la bienfaisance dans à peu près toutes les formes de relations d'aide auxquelles peuvent s'adonner les individus, les familles, les collectivités. Cela va de la gestion des dysfonctionnements familiaux au secours financier direct, en passant par l'éveil des enfants à la vie et l'accompagnement des vieillards vers la mort.

Une aussi massive prise en charge n'est pas un mal en soi, évidemment, puisqu'il est des situations que seul l'État peut affronter. Mais elle a insidieusement campé l'idée

que faire le bien constitue une activité codifiée, bureaucratisée, désincarnée et anonyme — à l'exclusion de toute autre manifestation d'amour du prochain.

Deux, la gauche.

Marchant la main dans la main avec l'État, la gauche combat pour une prise en charge systémique toujours plus grande du malheur. Pour une politisation et une asepsiation toujours plus poussées de l'acte d'aider. La charité est devenue solidarité. Laquelle — nous l'avons vu hier — est une affaire de droits et de luttes, non d'amour et de gratuité. Or, il n'y a pas de limite aux besoins susceptibles d'être comblés par un État riche et puissant, constamment mis en demeure de multiplier et de raffiner les actes d'aide dont il gratifie ses commettants.

Trois, le capitalisme.

On l'a suffisamment dit et répété : le capitalisme consiste à faire des profits. Toute sa philosophie et son mode de fonctionnement sont la négation même de l'acte gratuit. Cela imprègne à divers degrés les sociétés occidentales. Le plus étonnant est cependant que les plus enthousiastes en matière de capitalisme ne sont pas les moins charitables, ni les moins philanthropiques.

Ainsi, les États-Unis, archétype du libre marché triomphant, sont-ils les champions du mécénat, notamment en culture. De la philanthropie, notamment en éducation et en santé. De l'aide privée à l'étranger, dont la Fondation Gates est le prototype.

Quatre, la droite.

Justement : l'aide américaine privée à l'étranger, qui pourrait être vue comme un acte de charité à l'état pur, est de plus en plus subordonnée aux lubies de la droite morale s'exprimant dans des cadres religieux parfois assez proches du fondamentalisme. On connaît le refus, de la part de certaines organisations américaines, de promouvoir la contraception dans des pays où le sida fait des ravages.

On en vient à la conclusion que la charité peut faire très mauvais ménage avec le divin...

DEMAIN : La bonté

LA BOÎTE AUX LETTRES

Je veux facturer, moi aussi

Je suis plutôt d'accord pour que les médecins facturent un rendez-vous non respecté. Cependant, pourrions-nous à notre tour leur envoyer une facture pour le temps d'attente alors que nous avons rendez-vous à une heure fixée d'avance ? Alors que mon rendez-vous à l'hôpital Sacré-Coeur était fixé à 11h30, le 3 décembre, j'y étais encore à 13h30. N'en pouvant plus, fatiguée, stressée, je suis partie sans avoir vu mon médecin. Et je vous assure que je n'étais pas à l'hosto pour un simple rhume. Je n'ai pas le plaisir de travailler dans la fonction publique et, lorsque je ne travaille pas, je ne suis pas payée. Et qu'on ne me serve pas la sempiternelle phrase entendue à maintes reprises : c'est pas grave d'attendre... c'est gratuit. Bien non, ce n'est pas gratuit.

Hélène Des-Cheneaux
 Montréal, arr. LaSalle

La forêt désenchantée

Un sentiment de profonde déception m'envahit lorsque je découvre comment nous avons laissé nos inépuisables forêts tomber, à presque ne plus pouvoir se relever, sous les assauts sauvages des exploitants et de leur monstrueuse machinerie. Et dire que moi aussi je pensais que Richard Desjardins exagérerait la situation. Mais ma déception la plus vive provient de ce qui me semble être la complicité de mon gouvernement à pareil carnage. Complicité cachée derrière de commodos erreurs de calcul qui permettent de faire de la politique à la petite semaine en distribuant les contrats « électoraux » aux moments opportuns. Complicité, moins cachée celle-là, dans l'abandon de certaines responsabilités pourtant critiques, aux exploitants eux-mêmes. Une autre responsabilité de berger que le gouvernement a confiée au loup avec le résultat que la forêt feuillue a été écrémée de ses plus beaux spécimens. Amère déception oui, de voir dilapidée une telle richesse collective qui aurait pu faire l'orgueil d'un peuple, malheureusement incapable de voir loin et grand.

Pierre Taschereau
 Montréal

Les PPP ou le retour du patronage

Sous prétexte de faire des économies (ce qui n'est pas prouvé) nos gouvernements ont remis à la mode la privatisation. Privatisation pour moi égale baisse des services. Il est normal que les services baissent en qualité car le privé est plus préoccupé par les profits. Beaucoup de pays d'Europe en font les frais actuellement. Mais ce qui me préoccupe encore plus c'est le retour du patronage qui forcément va revenir à la mode avec la privatisation, car l'un ne va pas sans l'autre. Je vois déjà certains organisateurs d'élections se frotter les mains de satisfaction. On a pris tellement de temps à se débarrasser du patronage qu'il ne faut pas revenir en arrière et lui ouvrir la porte sous prétexte des fausses économies que le privé est supposé nous faire réaliser. Les gourous de la privatisation n'ont qu'un but : s'emparer du bien commun pour servir leurs intérêts mercantiles. Il est temps pour les Québécois de s'ouvrir les yeux et d'avoir une action concrète et concertée pour empêcher que cela se produise.

Bernard Lavallée
 Berthierville

Vous en avez assez du bruit infernal que font les motoneiges ?



serge paquette, collaboration spéciale

DROITS RÉSERVÉS

DIALOGUE

Chaque semaine, l'éditorialiste en chef, André Pratte, répond à vos commentaires et questions. Son adresse : apratte@lapresse.ca

M. Caillé et la tarte

En réponse à l'éditorial « L'excellente idée de M. Caillé », publié le 13 décembre.

Je suis un simple consommateur qui surveille sa consommation d'électricité depuis longtemps. Je suis bien conscient que nous payons un tarif préférentiel par rapport aux prix payés ailleurs chez certains de nos voisins nord-américains. Je vais employer l'image de la tarte. Ma paie, c'est la tarte. J'en donne une pointe à Hydro-Québec, une autre pointe à Bell Canada, une autre à l'épicerie, une pour mes loisirs, une pour le logement, une pour l'auto, etc. Au bout du compte, à la fin de l'année, j'ai tout dépensé. Que va-t-il arriver si Hydro-Québec augmente ses tarifs comme le demande M. Caillé et que vous appuyez ? La pointe de tarte de ma paie qui va à Hydro va être plus grosse. Comme la tarte ne grossit pas, c'est une autre pointe qui devra être plus petite. Laquelle ? Si l'argent va à un endroit, il n'ira pas ailleurs. Quel en sera le résultat sur l'économie ? Une augmentation de 500 \$ de ma facture d'électricité (dont l'argent ira au gouvernement) sera-t-elle plus profitable à l'économie que le même montant dépensé en biens de consommation ou en loisir ?

Daniel Cadieux

M. Cadieux,

Vous soulevez d'excellentes questions. Les faibles tarifs d'électricité ont le défaut de profiter également à tout le monde, dont les gens qui auraient largement les moyens de payer plus. Il serait économiquement plus sain d'augmenter les tarifs à la véritable valeur de l'électricité, et de compenser

Acheter à la SAQ? Non!

En réponse à l'éditorial « Acheter à la SAQ ? », publié le 11 décembre.

M. André Pratte, J'ai été estomaquée à la lecture de votre éditorial portant le titre « Acheter à la SAQ ? ». J'ai vraiment l'impression que vous banalisez le droit à la grève des travailleurs. Vendredi dernier, je suis allée encourager les grévistes qui se tenaient devant la succursale de la SAQ du centre commercial Saint-Bruno. Ça prend du courage et de profondes convictions pour aller affronter une file de gens pressés d'aller acheter leur « boisson du temps des Fêtes », sachant très bien que ces derniers ne prennent aucunement en considération les demandes des grévistes. Alors à votre question « Acheter à la SAQ ? », je réponds NON et le fait par conscience sociale. Si prendre un p'tit coup c'est agréable, le faire au détriment des em-

ployés partiels de la SAQ est inéquitable !

Lise Vigeant
 Mont Saint-Grégoire

Quelle conscience sociale ?

J'ai bien apprécié votre commentaire sur la grève à la SAQ. En fait j'aimerais bien savoir où était cette belle conscience sociale réclamée par les grévistes de la SAQ durant le conflit chez Vidéotron. Si vous vous en souvenez bien, ce conflit a duré très longtemps, environ un an si ma mémoire est bonne. Est-ce que les syndiqués de la SAQ ont annulé leur abonnement à Vidéotron durant ce conflit interminable ? À bien y penser, ce commentaire s'adresse à tous les syndiqués du Québec. On voit rarement pour ne pas dire jamais de dirigeants syndicaux demander

les gens par l'impôt sur le revenu. Ainsi, les hausses de tarifs ne pénaliseraient pas les plus pauvres, mais permettraient de recueillir auprès de plus aisés des sommes qu'on pourrait investir en infrastructures essentielles pour le développement du Québec.

André Pratte

De quelles économies parle-t-on ?

Les avantages que vous reconnaissez à la proposition de M. Caillé mériteraient certaines nuances : > Nous forcer à économiser. De quelles économies parle-t-on ? Je fais partie des nombreux consommateurs qui ne gaspillent pas l'électricité présentement. Il faudrait bien continuer à se chauffer et à s'éclairer. Et si nous réduisons considérablement notre consommation d'électricité, qu'arriverait-il des profits promis à l'État ? > Des revenus pour la collectivité. Le problème du Québec n'est pas son manque de revenus mais ses dépenses exorbitantes. En supposant qu'il soit logique que nous payions notre électricité au prix du marché, toute hausse de revenus pour le gouvernement provenant des profits d'Hydro-Québec devrait être assortie d'une réduction équivalente de nos impôts. Pour justifier la proposition de M. Caillé, certains citent l'exemple de l'Alberta où les citoyens ne paient pas moins cher leur pétrole. Vrai, mais il faudrait aussi considérer le niveau de taxation de cette province.

Louis Dion

M. Dion,

Là encore, des remarques très pertinentes. Selon les calculs réalisés par Hydro-Québec, une telle hausse des tarifs pourrait générer 4 milliards, même en tenant compte de la diminution de la consommation prévisible. Pour ce qui est de l'Alberta, ce sont justement les revenus du pétrole qui permettent à cette province d'avoir un taux de taxation si faible. Comme je le dis plus haut à M. Cadieux, l'impôt est un moyen plus efficace de corriger les iniquités de revenus que les tarifs d'électricité.

A. P.

à leurs membres qui ne sont pas en grève de faire ce genre de geste.

André Beaupré
 Boucherville

Des stratégies légitimes

Chers lecteurs, J'ai reçu plusieurs commentaires au sujet de cet éditorial, en particulier d'employés en grève de la SAQ. Ceux-ci m'accusaient de les mépriser, de m'attaquer à leurs droits. Je veux les assurer qu'il n'en est rien. Dans l'éditorial en question, j'écrivais d'ailleurs : « (Les grévistes) tentent, légitimement, d'améliorer leurs conditions de travail. » Mais je persiste à soutenir que la SAQ avait le droit, légal et moral, de garder ouvertes certaines succursales avec l'aide de ses cadres. Et les clients, pour leur part, n'ont pas à prendre parti pour un côté ou pour un autre dans ce conflit. Si la Société ne plie pas aussi rapidement l'échine que l'espéraient les grévistes, ce n'est pas la faute des acheteurs. Peut-être le syndicat a-t-il surestimé le rapport de force qu'il pouvait dégager d'un tel conflit.

A. P.

Combien de « clics » ?



PIERRE-PAUL GAGNÉ

Qui se souvient encore de l'important débat qu'il y a eu sur la fessée, fin janvier dernier, après que la Cour suprême eut déclaré que les petites tapes sont toujours permises aux parents comme moyen de faire entendre raison aux enfants trop turbulents ?

Qui se souvient encore que le départ de Gilles Gougeon du Téléjournal de Radio-Canada et son remplacement par Bernard Derome, sorti de sa semi-retraite en catastrophe, ont causé tout un émoi, en mars ?

Qui se souvient encore de la triste histoire de la D^{re} Maria di Lorenzo, de l'hôpital Sainte-Justine, décédée après avoir contracté le virus du sida, une histoire qui fit les manchettes aux premiers jours de 2004, soulevant entre autres le débat de savoir si un médecin atteint du VIH devrait être tenu d'en prévenir ses patients ?

C'est au moment de faire les revues de fin d'année — ou, comme ici, le bilan de notre courrier des lecteurs — que l'on constate comment l'actualité tourne à une vitesse infernale, nous faisant oublier d'un mois à l'autre ce qui vient souvent tout juste de se produire.

Par contre, il y a des événements (ou des suites d'événements) qui ne s'oublient pas. Je ne vous demanderai pas si vous vous souvenez encore d'un certain scandale des commandites, ou encore de l'affaire Guy Cloutier (lequel doit d'ailleurs connaître sa peine aujourd'hui même). Ou encore de la menace de fermeture de CHOI, à Québec. Ce sont là des sujets qu'il sera bien difficile d'oublier en 2005, ne serait-ce que parce qu'ils connaîtront des suites.

Comme d'habitude, l'année qui s'achève aura donc été façonnée de petits et de grands événements qui vous ont fait réagir. À quelle hauteur ? Si on fait le grand total des courriels reçus en 2004, ça en donne 28 567. Un nouveau record puisque l'an dernier, nous avions dû nous « contenter » de 25 984.

28 567 ! Pensez-y deux secondes. Essayez d'imaginer combien de « clics » de souris cela fait dans une année. C'est ahurissant. Je n'ose pas y penser... Est-ce que je me plains ? Pas du tout. En réalité, c'est toujours une surprise pour moi de voir ce qui vous allume d'une journée à l'autre. Quelle surprise vous me réservez. Je vais vous donner juste quelques exemples en passant.

Avez-vous remarqué que tout l'automne s'est passé sans que l'on reçoive en nombre significatif de courrier sur le lock-out au hockey ? Les silences sont parfois plus éloquents que le verbe. Si j'étais un dirigeant de la Ligue nationale de hockey, un tel désintérêt me ferait craindre le pire pour les années à venir. Dire que, quand j'étais jeune, les dernière

Si j'étais un dirigeant de la Ligue nationale de hockey, un tel désintérêt me ferait craindre le pire pour les années à venir.

res nouvelles concernant le Canadien étaient à peu près le principal sujet de discussion en famille...

À l'opposé, la moralité dans la conduite des affaires de l'État semble préoccuper de plus en plus la population. Ainsi, au cours de l'année qui s'achève, le scandale des commandites nous aura valu à lui seul plus de 6000 courriels, un déferlement qui a commencé dès la publication du rapport de la vérificatrice générale, en février, qui s'est poursuivi avec la campagne électorale et qui nous valait encore des courriels, ces jours derniers, avec la poursuite des audiences de la commission Gomery. Ce fut LE sujet de 2004.

Il ne faudrait pas oublier, non plus, les élections américaines, qui nous ont procuré plus de 1000 courriels. Il y a là quelque chose de singulier qu'une élection dans un pays étranger ait suscité un tel intérêt chez nos lecteurs et dans la population en général. Quand on connaît tous les enjeux (même pour les Canadiens) que l'élection comportait, on comprend cependant fort bien l'intérêt de nos lecteurs.

Mais il reste qu'en mi-année, j'avais prédit que nous dépasserions les 30 000 courriels et que vous m'avez fait mentir. Qu'est-ce qui nous a manqué, cette année, pour finir l'année en beauté ? C'est simple : ce sont les syndicats qui n'ont pas réussi, contrairement à la fin de 2003, à soulever de grands mouvements de mécontentement populaire contre le gouvernement Charest. Il va falloir que les membres de la FTQ et de la CSN y voient : leurs chefs n'ont plus la poigne qu'ils avaient...

Sur ce, je souhaite de joyeuses Fêtes à tous !

Une bonne stratégie ?

Les droits d'accès au parc national du mont Saint-Bruno augmentent sans cesse

PIERRE LESAGE
L'auteur demeure à Boucherville.

Nous recevions dernièrement la lettre d'invitation aux journées portes ouvertes du parc du mont Saint-Bruno, lettre dans laquelle la direction de la SEPAQ nous énonçait la gamme des divers services dispensés par le parc au cours de l'hiver.

Soit, les services hivernaux cette année sont variés et davantage étendus, qu'on pense à l'ouverture du chalet du parc trois soirs par semaine à partir du 18 janvier, sans parler du réaménagement de certaines pistes comme la numéro 6 ou la nouvelle jonction de la 7 menant au point de jonction des pistes 1, 5 et 6. Ces améliorations sont certes très appréciées des nombreux skieurs qui fréquentent le parc, tout comme le service courtois des personnes qui y oeuvrent. Le professionnalisme, tant du personnel que de la direction du parc, est un exemple digne de mention pour la fonction publique et parapublique québécoise.

Là où je me dois d'apporter des réserves, c'est dans la majoration des tarifications d'accès. De mémoire, l'abonnement de l'an dernier était de 225 \$. Cette année, cette tarification est passée à 260 \$, une augmentation de 35 \$, soit 13,5 % de plus. Il faut savoir également que, déjà l'an dernier, de mémoire toujours, une augmentation substantielle de 25 \$ avait été apportée. En tout, au cours des deux dernières années, la tarification saisonnière pour le ski de fond au parc a été majorée de près de 60 \$.

Vas-y...

Il est étrange de constater que le gouvernement québécois, par le biais d'une politique nommée *Vas-y... fais-le pour toi ! - L'activité physique et une bonne alimentation : de saines habitudes de vie* et lancée en grandes pompes au centre Bell, veut amener les familles et les jeunes à souscrire à un mode de vie sain alors que la SEPAQ, créature du gouvernement provincial, nous annonce chaque année des augmentations franchement insolentes.

ARMAND J. DORÉ
L'auteur demeure à Anjou.

Il y a des choses qui m'échappent et j'aimerais bien que l'on m'éclaire. Nous, Québécois, sommes les plus taxés en Amérique du Nord, les finances de notre gouvernement sont dans un état précaire, notre dette, qui était de 65 milliards en 1994 (il y a à peine 10 ans) atteint les 115 milliards et continue à croître à un rythme indécemment.

Malgré cette situation qu'aucun qualifierait de sérieuse, sinon critique, la population, tout en exi-

geant des services accrus, n'accepte aucune augmentation de tarif. La facture de l'électricité a été gelée pendant quatre ans, ce qui n'était guère mieux qu'une vulgaire décision électorale et fort maladroite. Et quoique cette facture soit nettement inférieure aux autres provinces canadiennes, il y a eu un tollé lors de la première augmentation après ces quatre années de gel. Malgré ces augmentations des tarifs, nous devrions encore nous considérer fortunés de bénéficier de taux aussi avantageux. On crie plutôt au scandale et on manifeste.

Il en est de même pour les frais scolaires qui sont moins de la moitié de ceux des autres provinces canadiennes. Pourrions-nous imaginer un seul instant que la population accepterait quelque majoration, ou même consentir à perdre certains avantages au niveau des bourses d'études. Allons donc ! Pour les intéressés, c'est du vol !

Alors, voici ma question ! Si nous en voulons de plus en plus et n'acceptons pas de payer plus, et que nous renions au gouvernement (notamment les syndicats) le droit de restructurer l'État afin

de faire face à ces besoins de plus en plus grandissants, alors d'où viendra tout cet argent ? Certains diront qu'il devrait venir d'Ottawa qui accumule des surplus, mais qui croule toujours sous une dette de plus 500 milliards.

Il me vient à l'esprit que nous en sommes venus à espérer trop de nos gouvernements tout en se souciant si peu du fait que ceux-ci ne peuvent que nous retourner sous forme de services les sommes d'argent qui sont prélevées chez les contribuables. Quand on se regarde, plutôt que de se désoler, on devrait se comparer et se consoler.



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

Pierre Lesage et son fils Samuel (en avant-plan) lors d'une journée de ski de fond au parc du mont Saint-Bruno.

Est-ce une bonne stratégie que d'augmenter aussi substantiellement l'accès à une activité physique comme le ski de fond dans les parcs nationaux. Probablement pour regarnir les coffres de l'État car je suis convaincu qu'en saison hivernale, les entrées saisonnières et quotidiennes du parc du mont Saint-Bruno suffisent amplement pour l'équilibre du budget de fonctionnement de la saison de ski.

Quel navrant constat. Permettez-nous de douter de cette volonté ou plutôt, permettez-nous de poser le constat suivant : des politiques aussi divergentes ne nous permettent pas d'affirmer que notre gouvernement « brille parmi les meilleurs » pour paraphraser le ministre. L'annonce de ce programme n'a peut-être finalement servi qu'à assouvir les fantasmes de « p'tits gars » en permettant à certains ministres de patiner à leur goût.

Éclairez-moi !

LA BOÎTE AUX LETTRES

Une facture salée

Depuis un certain temps, en prenant le métro, j'ai remarqué à mon grand désarroi la présence de nouveaux graffitis dans les voitures. Rien de nouveau, c'est vrai. Cependant, ces graffitis d'un nouveau genre sont en fait le reflet de cette tendance très *in* chez nos jeunes qui est de faire dans l'extrême, d'oser l'impensable même. Ces jeunes s'adonnent maintenant à faire des graffitis en gravant leur « messages » directement dans les fenêtres des voitures. Et on ne parle pas de petites rayures isolées ici et là. Ce sont plutôt de grands graffitis qui couvrent toutes les fenêtres de plusieurs voitures. Difficile de les manquer. Et incompréhensibles en plus. De petits groupes de jeunes parlent à d'autres petits groupes de jeunes par l'entremise d'une destruction grave du bien public. De la peinture ou du marqueur, ça peut encore aller. Les gens de la STM arrivent encore à les faire disparaître à coups de centaines de milliers de dollars par année au grand dam des usagers du métro qui inconsciemment payent une partie de la note avec leur CAM. Mais ça, ça ne se répare pas aussi « facilement ». Je me corrige, ça ne se répare pas. Ça se remplace, point. Je parle évidemment des fenêtres des voitures. Et croyez-moi, la facture sera très salée.

Philippe Imbeault
Montréal

Le moindre effort

L'hiver et les temps froids sont de retour, et en même temps la détestable habitude qu'ont pris de nombreux automobilistes dont le véhicule est muni d'un système de démarrage à distance de lancer le moteur de très, très longues minutes avant de monter à bord. Il est fort dommage de voir qu'en cette période où on nous parle sans cesse d'économies d'énergie, de pollution, d'écologie et de réchauffement climatique il se trouve de plus en plus d'automobilistes dont le premier précepte est la loi du moindre effort. Pourquoi se couvrir d'un chaud manteau, se chauffer de bonnes bottes, se couvrir les mains et la tête pour ensuite faire un petit effort physique avec un grattoir de qualité et dégager ses glaces en quelques minutes quand tout peut se faire seul en 15 minutes ou plus avec ce truc ? À la limite, la seule utilité que je peux voir à ce gadget est qu'il facilite la vie d'automobilistes aux capacités physiques réduites en raison d'un handicap ou d'une maladie. Pour les autres, l'usage du démarreur à distance n'est sûrement pas un signe de confort ou de modernité, simplement de paresse. L'usage du démarreur à distance se répand en outre de plus en plus l'été, afin de climatiser la voiture avant d'y monter. Il faudrait bien que ces pratiques cessent.

Louis-Philippe Lamy
Sainte-Thérèse

Unicef : une mauvaise décision

Chaque année, à ce temps-ci, je vais acheter mes cartes de Noël et des cadeaux à la sympathique boutique de l'Unicef sur la rue Saint-Denis. J'y suis conseillée par des bénévoles gentilles et compétentes. J'y vais aussi lorsque j'ai des cadeaux pour enfant à acheter et j'aime y amener mes amis touristes. Bref, j'y trouve de très bons produits pour une très bonne cause. Je viens d'apprendre que l'on a décidé de fermer cette boutique malgré le fait qu'elle soit rentable, contrairement aux boutiques Unicef du reste du Canada. Je constate qu'Unicef-Canada ressemble aux grosses corporations canadiennes car la décision a été prise à Toronto sans prendre en considération la différence entre les Québécois et les Canadiens. Nous préférons acheter en magasin en côtoyant des vendeuses plutôt que par catalogue. Pourtant, on achète plus lors de visites en magasin et, qui plus est, avoir pignon sur rue permet une visibilité qui est rentable même pour une ONG. Je rappelle que cette boutique a été achetée avec les dons des Québécois. Je demande que l'on revienne sur cette décision pour respecter la société distincte qu'est le Québec.

Danielle Jasmin
donatrice depuis plus de 20 ans

MONDE

Israël libérera 170 prisonniers palestiniens

L'initiative se veut un geste d'amitié envers l'Égypte mais devrait encourager Abbas à négocier

D'APRÈS AP ET AFP

JÉRUSALEM – Israël a décidé hier de libérer prochainement 170 prisonniers palestiniens. Ce geste, présenté officiellement comme un geste d'amitié envers l'Égypte, est aussi un signe d'encouragement pour le dirigeant palestinien intérimaire Mahmoud Abbas en vue de la reprise future des pourparlers.

Dans le même temps, le premier ministre Ariel Sharon s'est rapproché d'un accord avec le Parti travailliste pour constituer un gouvernement de coalition et garantir la réalisation de son projet de retrait de la bande de Gaza. Ayant perdu sa précédente majorité à cause de ce plan, Sharon a besoin du soutien des travaillistes, qui y sont favorables.

Un projet d'accord était prêt hier, et les parties étaient en train de l'examiner, selon un responsable du parti. Selon la presse israélienne, les travaillistes auraient obtenu huit portefeuilles ministériels et un poste de vice-premier ministre pour leur chef, Shimon Pérès. Les

médias faisaient état de difficultés de dernière minute mais disaient s'attendre à la présentation du nouveau gouvernement dans la semaine à la Knesset.

Les deux principaux partis se sont entendus pour proclamer dans leur programme que l'ensemble du plan d'évacuation de la bande de Gaza devra être définitivement voté par le gouvernement au plus tard le 1^{er} mars 2005.

Dans ce contexte, la principale organisation de colons juifs a appelé ses membres à la désobéissance civile pour empêcher l'application de ce plan de désengagement unilatéral de Gaza.

Dans une lettre adressée aux colons, Pinhas Wallerstein, l'un des principaux chefs du Conseil des localités juives de Judée-Samarie (Cisjordanie) et Gaza (le YESHA, selon ses initiales hébraïques) a invité les colons à répondre en masse à son appel. « C'est notre réponse au crime immoral qui consiste à vouloir chasser des Juifs de leurs maisons et à les déraciner de leur terre par la force », a-t-il ajouté.

Selon la radio publique israélienne, 120 des détenus palestiniens

qui seront libérés sont des membres du mouvement Fatah, la principale composante de l'OLP, condamnés pour activités anti-Israéliennes. Les 50 autres sont des travailleurs détenus pour séjour illégal en Israël.

La décision de libérer des prisonniers, « geste de bonne volonté » fait par « profonde amitié » envers le président égyptien, Hosni Moubarak, selon Ariel Sharon, fait suite à la libération par Le Caire d'Az-Zam Azzam, Arabe israélien emprisonné pour espionnage depuis huit ans.

Mais un haut responsable israélien ajoute qu'il s'agit aussi d'adresser un signe de réconciliation à Mahmoud Abbas, favori pour la succession de Yasser Arafat au scrutin présidentiel du 9 janvier. À la tête de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), Abbas est le « candidat tacite » d'Israël, qui apprécie son pragmatisme et sa modération.

Selon ce responsable, Israël, qui détient actuellement quelque 7000 Palestiniens dans ses prisons, envisagerait d'autres libérations si les dirigeants palestiniens prennent

des mesures contre les extrémistes de leur camp.

Reste que l'annonce israélienne a été reçue plutôt fraîchement par les Palestiniens. Radi Jaraie, ministre chargé du dossier des prisonniers, a qualifié cette démarche de « symbolique » et reproché une nouvelle fois à Israël d'agir sans consulter les Palestiniens.

Par ailleurs, les préparatifs de la présidentielle s'accroissent : les premiers observateurs de l'Union européenne ont commencé hier à se déployer à Gaza et en Cisjordanie, tandis que le ministre palestinien chargé des négociations, Saeb Erakat, et le conseiller de Sharon, Dov Weisglass, se rencontraient pour une première réunion de coordination électorale.

Les officiels palestiniens y ont pressé Israël d'autoriser la liberté de circulation des candidats et des électeurs en Cisjordanie et dans la bande de Gaza en vue de l'élection présidentielle palestinienne du 9 janvier.

Saeb Erakat a précisé que les deux parties s'étaient notamment mises d'accord pour que tous les électeurs palestiniens résidant à Jérusalem-

Est (conquis et annexé par Israël en juin 1967) puissent aller aux urnes dans cinq bureaux de vote, comme en 1996. Toutefois, Israéliens et Palestiniens ont décidé de se retrouver la semaine prochaine pour discuter des mesures de sécurité adéquates.

Malgré ces signaux positifs, une opération militaire israélienne dans un camp de réfugiés de la bande de Gaza s'est achevée hier après avoir fait 11 morts et plusieurs blessés chez les Palestiniens, ce qui montre que la situation reste explosive et peut dégénérer très rapidement.

Les chars et bulldozers de Tsahal ont quitté Khan Younés (sud de Gaza) après avoir détruit au moins 40 maisons dans ce camp, d'où les roquettes pleuvent sur les implantations israéliennes et postes militaires. Se lamentant sur les ruines de sa maison, Amena Tratori, mère de famille de 44 ans, a déclaré : « S'ils croient qu'en tuant les gens et en détruisant leurs maisons ils peuvent arrêter la résistance, ils se trompent. Les enfants les plus petits se souviendront de ces destructions, ils n'oublieront jamais. »

Échec de l'Union africaine: la guerre se poursuit au Darfour

AGENCE FRANCE-PRESSE

ABUJA – Les troupes gouvernementales soudanaises ont engagé une nouvelle offensive contre les rebelles dans le Darfour (ouest du Soudan), après l'annonce du rejet par Karthoum de l'ultimatum fixé par l'Union africaine (UA) sur le retrait de ses forces dans le sud de cette région, a déclaré hier à Abuja un porte-parole de l'UA.

Le porte-parole, Assane Ba, a précisé que le président en exercice de l'UA, le chef de l'État nigérian Olusegun Obasanjo, et le président de la Commission de l'UA, Alpha Oumar Konaré, seraient informés de ces combats en vue de prendre une décision sur l'avenir des négociations de paix à Abuja entre le gouvernement soudanais et les rebelles du Darfour.

Il a ajouté que des observateurs internationaux participant aux négociations de paix à Abuja avaient été informés par le chef des observateurs dans la région du Darfour, le général Festus Okonkwo, de la poursuite des combats.

« Le général Okonkwo nous a informés qu'il y avait des combats en cours près de Labado (sud du Darfour), ce qui signifie que Khartoum n'a pas respecté l'ultimatum sur le retrait de ses forces de Labado », a déclaré le porte-parole de l'UA à la presse.

« Le général Okonkwo a déclaré qu'il avait parlé avec des membres de sa mission sur le terrain, qui lui ont dit que des hélicoptères étaient en action à Labado », a-t-il ajouté. Cette information a été communiquée une demi-heure après l'expiration de l'ultimatum fixé par l'UA, a-t-il précisé.

« Ce n'est pas à notre niveau que les décisions se prennent. Nous allons informer la direction de l'UA ainsi que le président et le vice-président de la Commission de l'UA », a-t-il poursuivi.

Des médiateurs de l'UA vont discuter dimanche prochain de la situation avec des délégués participant aux négociations d'Abuja, a indiqué le porte-parole.

Des diplomates de l'UA avaient déclaré auparavant que ces négociations seraient suspendues si Khartoum refusait de retirer ses forces.

Les représentants des rebelles du Darfour refusent depuis jeudi de revenir à la table des négociations avec le gouvernement de Khartoum tant que les forces gouvernementales poursuivent leur offensive.



PHOTO ANTONIO CALANNI, AP

À Milan hier, des militants du parti conservateur la Ligue du Nord ont manifesté contre la présence éventuelle de la Turquie dans l'Union européenne.

La Turquie: liesse mêlée de perplexité après le sommet européen

BURAK AKINCI
AGENCE FRANCE-PRESSE

ANKARA – L'euphorie passée, la Turquie s'interrogeait hier sur les conclusions du sommet européen de Bruxelles, qui a retenu une date pour l'ouverture des négociations sur l'adhésion de la Turquie à l'UE mais en fixant des conditions draconiennes.

Feux d'artifice en plein jour, rassemblement de plusieurs milliers de personnes sur la place centrale d'Ankara, fermée à la circulation pour accueillir en grande pompe le premier ministre Recep Tayyip Erdogan de retour de Bruxelles : samedi, la Turquie était en liesse.

Humeur à la réflexion

Hier, l'humeur était à la réflexion sur le résultat d'un sommet qui a certes fixé une date — le 3 octobre 2005 — pour l'ouverture des pourparlers d'adhésion, mais posé de sévères garde-fous.

Ainsi, l'idée d'un « partenariat privilégié » avec Ankara, réclamée par les opposants à l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne, a été tenue en échec au sommet de Bruxelles, mais elle n'est pas morte.

Soulignant leur préoccupation face à un échec possible des pourparlers, les 25 ont ainsi affirmé que si la Turquie « n'est pas en mesure d'assumer intégralement » toutes ses obligations, « il convient de veiller à ce qu'elle soit pleinement ancrée dans les structures européennes par le lien le plus fort possible ».

De fait, une forme d'association pourrait bien revenir sur le tapis : « L'issue, ont souligné les négociateurs européens, ne peut être



PHOTO MUSTAFA OZER, AFP

La gauche turque n'entend pas laisser flotter le débat national sur les eaux de l'adhésion à l'Union européenne. Elle a manifesté hier à Istanbul pour commémorer la répression menée il y a quatre ans contre des détenus, événement qui a fait 30 morts.

garantie à l'avance » pour les très longues négociations.

Ce sujet constituait pourtant, avec la très délicate question de Chypre, l'une des « lignes rouges » de la Turquie.

Même si la presse reconnaît à M. Erdogan le mérite d'avoir obtenu une date pour le lancement des discussions d'adhésion avec le club européen, fait « historique », il se demande si cette intégration est bien celle prônée par son gouvernement.

« Il n'y a pas de victoire. En l'état actuel, la candidature de la Turquie pour une adhésion pleine est terminée », a estimé Yasar Hacısalihoglu, de l'Université d'Istanbul.

L'académicien souligne que les dirigeants turcs ont « cédé » sur Chypre et notamment sur la nature des pourparlers.

Le ton de plusieurs éditoriaux n'était pas à la victoire dans la presse dominicale.

« Un statut spécial (pour la Tur-

quie) n'est pas exclu et figure de facto dans les conclusions » du sommet, relève un commentateur du journal à gros tirage *Hurriyet*, ajoutant que l'issue des négociations reste « opaque ».

Les journaux tentaient également de voir plus clair sur l'engagement turc pour une certaine reconnaissance de Chypre, requise par l'UE avant de donner son feu vert à l'ouverture de négociations d'adhésion avec Ankara.

L'UE a demandé à Ankara de signer avant le début des pourparlers un protocole modifiant son accord d'association commerciale et douanière avec l'UE afin de tenir compte de l'entrée de 10 nouveaux pays membres, dont Chypre.

La Turquie, qui a envahi le tiers nord de l'île en 1974, ne reconnaît pas Chypre (sud, chypriotes-grecs), qui, contrairement à la partie nord (turque), vient d'adhérer à l'UE.

Le chef de la diplomatie turque a tenté une nouvelle fois de rassurer hier, affirmant que cette signature n'impliquerait pas une reconnaissance.

« Notre gouvernement a fait en sorte que cette signature ne puisse pas être considérée comme une reconnaissance » de Chypre, a déclaré Abdullah Gul lors d'un entretien télévisé.

Opinion contestée par l'opposition social-démocrate au parlement.

« C'est la plus grande tromperie de l'Histoire de la République », a martelé le député Sukru Elekdrag, ancien numéro 2 du ministère des Affaires étrangères, qui a accusé le gouvernement de vouloir « vendre le corbeau sous forme de rossignol » à l'opinion publique turque.

MONDE

Rumsfeld sommé de changer de méthode

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON – Des parlementaires républicains sont de nouveau montés au créneau hier contre le secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, l'appelant à « écouter » les critiques et à « réévaluer » ses projets, tandis que la Maison-Blanche lui exprimait une nouvelle fois son soutien.

« Je n'ai pas confiance en Rumsfeld », a déclaré sur la chaîne de télévision CBS le sénateur républicain Charles Hagel, une étoile montante de son parti.

« Il est absolument impardonnable de ne pas avoir préparé nos troupes » à la situation en Irak, a estimé M. Hagel, dénonçant « un manque évident de préparation informée, claire, directe dans l'Irak de l'après-Saddam ».

Soulignant que « les choses sont pires que jamais », M. Hagel a affirmé que « ce que l'on voit là, c'est la manifestation d'une accumulation d'erreurs de jugement ».

« Il y a de plus en plus de questions sur la disposition (de M. Rumsfeld) à s'adapter quand les choses ne se passent pas comme prévu dans son plan de bataille », a déclaré pour sa part la sénatrice républicaine modérée Susan Collins sur la chaîne de télévision NBC, évoquant l'Irak.

« Je crois qu'il est très important qu'il réévalue et ajuste ses plans, pour être sûr que nous prenons en compte la persistance de l'insurrection », a ajouté M^{me} Collins, demandant à M. Rumsfeld d'« être réaliste sur les difficultés auxquelles nous faisons face, et de changer le plan en fonction » de la réalité.

Le président de la commission des Affaires étrangères du Sénat, Richard Lugar, a pour sa part estimé que M. Rumsfeld « devrait rendre des comptes, et rester en poste ».

« À ce stade, il faut qu'il écoute, et il écoute », a assuré M. Lugar lors d'une autre émission de NBC.

« Nous ne devrions pas pour le moment jouer avec l'idée de changer les responsables au Pentagone », a ajouté sur cette chaîne le président de la commission des forces armées, John Warner, aversant que de nouvelles difficultés sont prévisibles après les élections irakiennes de janvier.

Le secrétaire général de la Maison-Blanche, Andrew Card, a salué pour sa part sur ABC l'action « spectaculaire » de M. Rumsfeld. « Le président a une grande confiance en lui », a ajouté M. Card, sans toutefois indiquer si M. Rumsfeld resterait en fonctions durant la totalité du deuxième mandat du président Bush.



ROGERS SANS-FIL
AGENT AUTORISÉ

AMOS
252, 1^{re} Avenue Ouest
(819) 444-3666

ROUYN-NORANDA
374, avenue Larivière
(819) 762-3666

VAL-D'OR
1500, chemin Sullivan
(819) 874-3666

DORVAL
11275, ch. de la Côte-de-Liesse
(514) 631-7000

MONTRÉAL
5341, rue Ferrier
(514) 731-5849

5326, chemin Queen-Mary
(514) 483-3388

4146A, rue Sainte-Catherine O.
(514) 934-0707

5829, rue Saint-Hubert
(514) 277-9214

6680, rue Saint-Jacques
(514) 481-8455

5429, boul. Saint-Laurent
(514) 278-1873

1008, rue Clark
(514) 954-0287

2170, rue Pierre-Dupuy
(514) 938-3800

SAINTE-LÉONARD
5110, rue Jean-Talon Est
(514) 723-4258

SAINTE-ROSE
216, boul. Curé-Labelle
(450) 963-3001

SAINTE-LAURENT
1896, boul. Thimens
(514) 333-0636

CARIGNAN
2255, chemin de Chambly
(450) 658-5241

DORION
64, boul. Harwood, bur. 101
(450) 424-7082

POINTE-AUX-TREMBLES
Carrefour de la Pointe
(514) 642-6334

11855, rue Victoria
(514) 645-9271

POINTE-CLAIRE
950, boul. Saint-Jean, bur. 5
(514) 426-9999

ST-JEAN-SUR-RICHELIEU
989, boul. du Séminaire Nord
(450) 349-1199

SAINTE-TIMOTHÉE
5271, boul. Hébert
(450) 371-0931

VICTORIAVILLE
99, boul. des Bois-Francis Sud
(819) 752-6935

3270420A

NOËL, C'EST MAGIQUE

FORFAITS MÉGA-MINUTES À PARTIR DE

20 \$ PAR MOIS
APPELS LOCAUX SANS FRAIS
ENTRE ABONNÉS ROGERS SANS-FIL*

- 6 mois d'APPELS LOCAUX ILLIMITÉS*
- SANS-FIL PHOTO ET VIDÉO à partir de 49⁹⁹ \$**



EN PRIME: LECTEUR MP3**

SANS-FIL

ROGERS
Votre monde. Maintenant.

CONSULTEZ ROGERS.COM, COMPOSEZ LE 1 800 462-4463 OU RENDEZ-VOUS CHEZ NOS DISTRIBUTEURS ROGERS SANS-FIL, ROGERS PLUS OU ROGERS VIDEO.

RadioShack **ROGERS plus** **ROGERS VIDEO** **LA CABINE TÉLÉPHONIQUE** **Batteries Plus**

Offre en vigueur jusqu'au 31 décembre 2004 et peut changer sans préavis. Les forfaits Méga-minutes sont offerts dans le cadre d'un abonnement de un an, de deux ans ou de trois ans. Des frais uniques de mise en service s'appliquent. Les frais mensuels d'accès au système de 6⁹⁹ \$ et au service d'urgence 911, les frais d'interurbain et de déplacement, les frais liés aux services additionnels en option et les taxes s'appliquent et seront facturés mensuellement. *Appels locaux sans frais entre abonnés Rogers pour la durée de l'abonnement, jusqu'à concurrence de 1000 minutes par mois. Disponible avec tout abonnement de un an, de deux ans ou de trois ans à un forfait Méga-minutes de 20 \$ et plus. **L'offre d'utilisation illimitée s'applique aux nouveaux abonnés de deux ans ou de trois ans pour les forfaits de 20 \$ et plus par mois et comprend le temps d'antenne local illimité. *Dans le cadre d'un abonnement de trois ans. Sans abonnement ou avec Parlez à la carte - 269⁹⁹ \$. **Le lecteur MP3 est offert sans frais à l'achat d'un téléphone sans fil sélectionné d'une valeur de 49⁹⁹ \$ ou plus dans le cadre d'un abonnement de trois ans et n'est pas offert à l'achat d'un téléphone secondaire ou avec un téléphone à 0 \$. Offre en vigueur jusqu'au 31 décembre 2004 ou jusqu'à épuisement des stocks et disponible uniquement dans les magasins participants. Le lecteur MP3 peut différer du modèle illustré. Les appareils illustrés peuvent ne pas être disponibles dans tous les magasins. ©2004 Rogers Sans-fil inc. Tous droits réservés. **Rogers, Rogers Sans-fil, le ruban de Möbius et «VOTRE MONDE. MAINTENANT.» sont des marques de commerce de Rogers Communications inc. Utilisés sous licence.

Faites vous un cadeau. La traction intégrale et 500 \$*** d'essence gratuite



- FORESTER 2.5X ÉDITION SPÉCIALE 2005**
- Traction intégrale symétrique à prise constante**
- Moteur boxer 2.5 L - 165 ch
 - Transmission manuelle à 5 rapports
 - Climatiseur
 - Stéréo AM/FM/bande météo/CD
 - Toit ouvrant vitré électrique surdimensionné
 - Volant, levier de vitesses et frein à main gainés de cuir
 - Sièges avant chauffants à deux intensités
 - Et plus encore...

FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE **2,8%****

28 595 \$*

Offre valide jusqu'au 31 décembre 2004.

MEILLEUR NOUVEAU VUS
LA FORESTER 2.5X TURBO 2004 CHOISIE PAR L'ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILISTES DU CANADA (AJAC)

La Subaru Forester a reçu la meilleure note possible lors d'essais de collision frontale réalisés par l'IIHS (Institut d'assurance pour la sécurité routière des États-Unis).

FORESTER 2.5X ÉDITION SPÉCIALE 2005

PERSONNE NE FAIT LA TRACTION INTÉGRALE COMME SUBARU. JOYEUX NOËL, SOYEZ PRUDENT.

- | | | | | |
|--|--|--|---|---|
| SUBARU SAINT-JÉRÔME
SAINT-JÉRÔME | CONCEPT AUTOMOBILES
GRANBY | SUBARU DES SOURCES
DOLLARD DES ORMEAUX | SUBARU DE LAVAL
ADM AUTOMOBILES | LACHUTE SUBARU
BROWNSBURG |
| SUBARU AUTO CENTRE
MONTRÉAL | CARREFOUR SUBARU AUTO
SAINTE-ROSE, LAVAL | SUBARU RIVE-SUD
GREENFIELD PARK | JOLIETTE SUBARU
JOLIETTE | NOUVEAU
INFORMEZ-VOUS DU PROGRAMME DE REMISE 500 \$ SUR LE JEU DE LA PLI POUR LES DIPLOMÉS |
| SUBARU SAINT-HYACINTHE
SAINT-HYACINTHE | SUBARU SAINTE-AGATHE
SAINTE-AGATHE DES-MONTS | JOHN SCOTTI SUBARU
SAINT-LÉONARD | SUBARU REPENTIGNY
REPENTIGNY | |

SUBARU
Traction intégrale

www.subaru.ca

*Pour le modèle Forester 2.5X Édition Spéciale 5 vitesses (5J10W) : prix spécial du temps des fêtes. Transport et préparation (1295\$) en sus. Le concessionnaire peut offrir un prix moindre. Immatriculation (prix varie selon le client), assurance, taxes sur les pneus neufs (17 \$) et autres taxes en sus. **Possibilité de financement à l'achat à partir de 2,8 %. Sujet à l'approbation de crédit par la « Compagnie de Service de Financement Automobile Primus Canada ». Offre valable jusqu'au 31 décembre 2004. Photo à titre indicatif seulement. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire Subaru. ***Une carte d'essence prépayée Pétro-Canada d'une valeur de 500 \$ sera remise en prime à l'achat ou à la location de tous les modèles neufs 2005 de l'Impreza ou de la Forester achetés et livrés entre le 1^{er} et le 31 décembre 2004. La carte expirera 2 ans après la date de l'achat ou de la location du véhicule. La carte ne peut être échangée contre de l'argent.

▶▶ FUTURE SHOP^{® MD}

Le cadeau parfait pour les Fêtes



Choisissez la valeur.
Boîte cadeau incluse.

Disponibles en magasin et en ligne

▶▶ FUTURE SHOP.ca^{® MD}

3279441A
POLITIQUE PUBLICITAIRE: Là où des rabais ou crédits de programmation sont indiqués, toutes les taxes devant s'appliquer sont calculées et doivent être payées sur le prix avant rabais ou crédit. Les frais d'affranchissement appropriés doivent être payés pour les remises postales. Les remises payables en dollars américains sont sujettes aux fluctuations dans la valeur des devises et peuvent faire l'objet de frais de traitement par les banques canadiennes. Future Shop n'est pas responsable des remises postales des fabricants. La disponibilité des produits varie selon le magasin. © 2004, Future Shop. Tous droits réservés. Le présent document ne peut être reproduit ni en tout ni en partie, ceci incluant l'information sur les prix, sous quelque forme que ce soit et par quelque procédé que ce soit sans l'obtention préalable d'une autorisation écrite de Future Shop. Les prix, produits et offres annoncés par l'InterBoutique de notre site web peuvent différer de ceux offerts dans les magasins Future Shop. Toutes références à des épargnes ou des prix soldés ne sont que des comparaisons avec les prix réguliers de Future Shop.

DES RÉSULTATS. TOUT SIMPLEMENT.



Copyright ©2004 BSH Home Appliances Corporation

Conçue pour répondre à vos besoins, la nouvelle cuisinière Bosch fait des repas, une expérience rapide et simple. Avec des cuisinières à combustion jumelée, électriques, et au gaz offrant la technologie Touch & Turn™, un seul bouton révèle une multitude de fonctions innovatrices de cuisson. Les contrôles de la plaque de cuisson sont aussi simple avec le modèle électrique lorsque vous utilisez le bouton mTwist™, facile à nettoyer. Le tout conçu avec une capacité de four des plus grande de sa catégorie. La convection européenne authentique vous procure des résultats, tout simplement. Visitez www.boschappliances.com, ou appelez notre distributeur Amiel LTÉE au 1.800.361.0799.

BOSCH

YOUR LIFE. OUR INSPIRATION.